



De la colline « magnifiquement orientée » au « meuble effacé dans le mur ».

La formule hygiéniste du logement moderne à l'épreuve du contexte. Tunis 1943

Narjes Ben Abdelghani*

Résumé

Tunisie 1943. A l'occasion de sa reconstruction au lendemain de la deuxième guerre mondiale, le pays bénéficie d'un ambitieux programme de logement où la question de l'hygiène est centrale conformément à la référence moderne des architectes de la reconstruction. En s'appuyant sur les leçons du mythique texte de la charte d'Athènes, ces derniers ont l'occasion d'appliquer dans les nouveaux quartiers d'*El Menzah* les dispositifs spatiaux prototypiques que l'avant-garde moderne européenne de l'entre-deux guerres réunie dans le cadre des CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne) met en place et diffuse dans le monde.

Les textes laissés par les reconstruteurs tunisiens dans les archives montrent qu'aussi bien ces formes construites dans l'espace que les idées qui les habitent font le voyage à Tunis. Il convient alors d'observer sous l'angle hygiéniste, comment s'opère ce transfert d'un modèle à la fois urbain et architectural.

Dans les lignes qui suivent, nous essayerons de restituer les idées hygiénistes qui donnent corps à ces formes inventées en Europe et implantées sur le territoire tunisien d'une part et d'observer comment le contexte les façonne d'autre part.

Diachronique, cette lecture que nous engageons gagne aussi à replacer l'expérience tunisienne dans l'histoire générale d'un modèle qui, en se voulant universel, marque considérablement la pensée et la pratique architecturales dans le monde, qui est tantôt perpétué à travers certains de ses attributs, tantôt remis en cause et réajusté en fonction des problématiques qui se renouvellent à chaque époque.

Mots-clés : Politique du logement, Architecture hygiéniste, Tunisie, El Menzah, Architecture moderne, architectes de la Reconstruction.

* Narjes Ben Abdelghani, architecte, maître assistante à l'ENAU - Université de Carthage - Laboratoire d'Archéologie et d'Architecture Maghrébine (LAAM).



Abstract

From the "perfectly oriented" hill to "the hidden furniture in the wall ". The hygienist formula of modern housing facing the context. Tunis 1943

Following world war II damages, an ambitious housing program has been undertaken during the reconstruction of Tunisia where hygiene was an important issue in accordance with the modern reference of the "architects of reconstruction". Referring to the lessons of the mythical text of " la charte d'Athènes" they had the opportunity to apply in *El Menzah* the prototypical spatial devices that modern avant-garde of the interwar period united within CIAM set up and disseminated in the world. The words left by the Tunisian reconstuctors in the archives show that both these forms constructed in space and the ideas that inhabit them made the trip to Tunis. In that regard, it is interesting to observe from a hygienic perspective, how this transfer of that architectural and urban model takes place. In this paper, we will try to restore the hygienist ideas embodied in these forms invented in Europe and established in Tunisia on the one hand and to observe how the context shapes them on the other hand.

Diachronic, this reading seeks to place the Tunisian experience in the general history of a modern model which, by wanting to be universal, considerably marks architectural thought and practice in the world. A model which is sometimes perpetuated through some of its attributes, sometimes called into question and readjusted according to the issues that are renewed in each era.

Keywords: Housing policy, Hygienic architecture, Tunisia, El Menzah, Modern architecture, architects of Reconstruction.

الملخص

من "التل ذو الوجهة المثالية" إلى "الخزانة المخبأة في الحائط". الصيغة الصحية لمسكن الحداثة في السياق التونسي 1943

تونس 1943. على إثر خسائر الحرب العالمية الثانية استفادت البلاد من برنامج إسكان طموح، كانت المسألة الصحية جوهرية فيه وذلك وفقا لمعايير النموذج الحداثي الذي مثل مرجعا رئيسيا للمعماريين المكلفين بإعادة إعمار تونس. أتاح أحياء المنزه السكنية الجديدة فرصة لهؤلاء المعماريين لتطبيق التشكيلات المكانية النمطية التي وضعتها و نشرت في العالم مجموعة المعماريين الحداثيين المجتمع في نطاق مؤتمرات العمارة الحديثة الدولية (CIAM) وقد اعتمدوا في ذلك على النص الأسطوري لميثاق أثينا (charte d'Athènes).

يتجلى لنا من خلال نصوص الأرشيف التي تركها المعماريون المكلفون بإعادة إعمار تونس أن كلا من هذه التشكيلات المكانية و الأفكار التي تسكنها تسافر إلى تونس فيكون من المثير للإهتمام ان نتبين كيف يحدث نقل النموذج الحداثي الذي يجمع بين العمارة و التخطيط المعماري من خلال المنظور الصحي بالخصوص .

نطمح إذا من خلال هذا المقال إلى تجميع الأفكار المتعلقة بالمفهوم الصحي التي تتجسد في تشكيلات نمطية تم إختراعها في أوروبا ثم إنشاؤها في سياق تونسي يعيد تشكيلها .



القراءة المعتمدة هنا تتنقل بين أزمنة مختلفة فتضع التجربة التونسية في إطار التاريخ العام لنموذج حداثي طمح للكونية فكان له أثر كبير على الفكر والممارسة في مجالي العمارة والمعمار في العالم. نموذج يتواصل الإحتذاء ببعض عناصره أحيانا و يطوله النقد أحيانا كثيرة فيعدل وفق الإشكاليات المتجددة عبر الزمان.

الكلمات المفتاحية: سياسة الإسكان ، العمارة الصحية ، تونس ، المنزه ، العمارة الحديثة ، مهندسو إعادة الإعمار.

Pour citer cet article :

Narjes Ben Abdelghani, « De la colline « magnifiquement orientée » au « meuble effacé dans le mur ». La formule hygiéniste du logement moderne à l'épreuve du contexte Tunis 1943 », Al-Sabîl : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'architecture maghrébines [En ligne], n°10, année 2020.

URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=16240>



Introduction

Il arrive au cours de l'histoire, que certaines idées acquièrent une hégémonie telle qu'elles finissent par conditionner considérablement le cadre bâti des hommes. L'hygiène, comme idée existe incontestablement à travers les établissements que façonnent intelligemment différents groupes humains en Tunisie à travers les époques et dans le sillage des civilisations qui s'y succèdent. Elle va cependant se manifester à partir des années quarante comme un des fondements du modèle envahissant de la modernité architecturale devenu incontournable au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

Pour faire renaître la Tunisie sinistrée de ses cendres, l'administration coloniale française avait mis tous ses espoirs dans ces nouveaux outils aux intonations thérapeutiques : Architecture et urbanismes modernes ! qui croyait-on fermement à l'époque, représentaient l'ultime voie vers le progrès. Ils auraient ainsi permis de mettre de l'ordre dans les villes, de perfectionner leur fonctionnement en les adaptant aux temps machinistes et de proposer à l'homme moderne et forcément « universel » la recette d'une nouvelle architecture rationnelle sortie tout droit des laboratoires d'une avant-garde européenne de l'entre-deux-guerres, réunie dans le cadre des CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne) et synthétisant sa pensée sur la ville dans le texte mythique de la charte d'Athènes.

Les archives nous révèlent que fidèlement à leur référence moderne, une idéologie hygiéniste avait occupé une place centrale dans la « doctrine » de l'équipe de la reconstruction, administration et architectes.

Comme dans leur référence moderne aussi, les dispositifs spatiaux canonisés par cette avant-garde européenne et censés concrétiser dans l'espace les valeurs qu'elle défendait, avaient été reconduits systématiquement par les architectes de la reconstruction sur ce territoire nord-africain lorsqu'il s'agissait d'habitat de « *type européen* »¹.

1. L'hygiène pour tous les habitants de la Tunisie

Si, pour les reconstruteurs, l'hygiène avait été une grande préoccupation à en juger de la redondance du mot dans leurs discours, cette préoccupation avait été particulièrement prépondérante dans la politique du logement engagée dans le cadre du programme de reconstruction, car il fallait tout d'abord promettre la santé à tout habitant de la Tunisie nouvelle. Pourquoi ?

Dans la doctrine de la reconstruction, l'idée de la relève économique du pays au lendemain de la guerre est inextricablement liée au rendement des travailleurs, lui-même tributaire de la qualité de leur lieu de vie. Que ceux-ci fassent partie d'une classe moyenne représentée par les fonctionnaires, les professions libérales ou les

¹ Paradoxalement, lorsqu'il s'agissait de loger une population dite « musulmane » selon cette même catégorisation, ils avaient fait appel au génie des lieux qui leur offrait à voir des manifestations spatiales inédites et allaient même jusqu'à inventer une combinaison intelligente entre la recette hygiéniste moderne et la tradition hygiéniste ancrée dans les tissus médinaux comme le montre par exemple la cité des Andalous conçue par Jean le Couteur à Bizerte. Voir Narjes Ben Abdelghani et Leïla Ammar, « Maison à cour et logements de recasement pour les populations musulmanes en Tunisie pendant la reconstruction, 1943-1955 », *Al-Sabîl : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines* [En ligne], n°5, Année 2018.URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=4271>



commerçants ou qu'ils soient ouvriers, ils représentent selon les mots consignés dans cette doctrine² un " *précieux potentiel humain*" dont l'effort est indispensable pour "remettre en route l'activité productrice du pays". Il faut donc lui assurer "un *agrément d'existence suffisante*" qui permette de développer sa "santé", "son *énergie*" et par conséquent, "sa *capacité et sa continuité d'effort*".

Pour les reconstruteurs, le lieu de vie devient un catalyseur de la productivité des travailleurs car il leur garantit un bien-être dont un des fondements est la santé. S'impose alors forcément cette deuxième idée : pour tous, cette hygiène est promise. Depuis les premiers textes rédigés dans le cadre de cette doctrine, les mots écrits en majuscule soulignent cette conviction : « *ZONES D'HABITATION: Conditions fondamentales obligatoires pour la répartition et l'aménagement des lieux habités : a/Situation HYGIENIQUE DE TOUTES LES PARTIES de la ville ; b/Certain MINIMUM SANITAIRE ET HYGIENIQUE, dans l'organisation du territoire et l'édification du lieu habité, EGAL, autant que possible pour tous les lieux d'habitations* »³.

Résonne ici au même moment, l'idée d'une égalité dont il faudrait chercher l'origine dans les idéaux humanistes qui fondent le modèle moderne de la maison pour tous et que défendent à leur tour les reconstruteurs en l'adaptant tant bien que mal à la condition coloniale de la Tunisie.

Pour saisir cette idée d'égalité associée à la salubrité du lieu de vie qui prendra corps dans la production des reconstruteurs, il ne faudrait pas faire l'économie d'un retour au texte de la charte d'Athènes qui avait constitué pour eux une référence de premier ordre. Un texte à considérer comme le condensé d'une pensée collective qui apporte des réponses aux grands bouleversements provoqués par la révolution industrielle dans les villes européennes mais aussi comme le prolongement d'une pensée hygiéniste qui ne se détache plus de la pratique architecturale depuis le XIX^e siècle.

Porte-parole éloquent de l'avant-garde réunie depuis les années 20 pour penser au renouveau des villes européennes, Le Corbusier y avait dénoncé « *une répartition partielle de l'habitation* »⁴ en comparant ce qu'il qualifie de « *quartiers ouvriers* » aux « *quartiers aisés* ». Il explique : « *Certains édiles, hélas ! trouveront naturel d'assigner à l'édification d'un quartier ouvrier une zone jusque-là négligée parce que les brouillards l'envahissent, parce que l'humidité en est excessive ou parce que les moustiques y pullulent [...] il estimera qu'un versant nord qui n'a, par suite de son exposition, jamais attiré personne, qu'un terrain empoisonné par les suies, les fumérons, les gaz délétères de quelque industrie, parfois bruyante, sera toujours bon pour y faire camper les populations [...] qu'on appelle la main d'œuvre courante* ».⁵ « *Les constructions aérées des habitations aisées* » occupent quant à elles « les

2A.N.T., série SG2, carton 158, dossier 3 : Rapports et comptes rendus relatifs à l'état des travaux de reconstruction à Sousse et à Bizerte, Folio 40, Rapport sur l'urbanisme en Tunisie, service d'architecture et d'urbanisme, 1944.

3A.N.T., série SG2, carton 158, dossier 3 : Rapports et comptes rendus relatifs à l'état des travaux de reconstruction à Sousse et à Bizerte, Folio 85, Urbanisme, 1943, p. 5.

4 Le Corbusier, 1957, p. 39.

5 Le Corbusier, 1957, p. 38.



zones favorisées, à l'abri des vents hostiles, assurées de vues et de dégagements gracieux sur des perspectives paysagistes [...] et d'une insolation abondante »⁶.

Le zonage qui apparaît aujourd'hui comme un outil controversé ayant montré ses limites dans la planification urbaine avait été donc présenté à l'époque comme un moyen, le moyen que les congressistes des CIAM avaient trouvé pour « sanctionner » cette « répartition partielle de l'habitation ». De nouveaux quartiers d'habitation sont ainsi à créer dans des secteurs spécifiques favorablement implantés, indépendants des secteurs industriels et même séparés d'eux par une « zone de verdure » pour une « vie saine et ordonnée »⁷ accessible à tous.

C'est cette principale décision à l'échelle de la ville qui conditionnera la production institutionnelle du logement de masse depuis la moitié du XX^e siècle. Elle permettra au même moment d'appliquer tout un arsenal de dispositifs hygiénistes inédits qui se déploient de l'échelle de la ville jusqu'à l'échelle de l'équipement de la maison.

Construits sur les terrains vierges d'un espace péri-urbain destiné aux nouvelles banlieues, les nouveaux quartiers d'habitation pouvaient être, en effet, pensés librement des contraintes des tissus urbains existants et constituer après la guerre un véritable banc d'essai des inventions urbanistiques et architecturales canonisées et démontrées depuis les années 20, notamment en Allemagne.

2. Les quartiers *El Menzah* : la démonstration de la formule moderne

A sa Sortie de la guerre, la Tunisie des années quarante, représentait bel et bien ce banc d'essai d'une reconstruction basée sur les leçons de la charte d'Athènes qui pouvait inspirer la reconstruction de la France non encore libérée.

« J'avais pendant la guerre, en sortant de l'école [...] eu connaissance et seulement à ce moment-là des livres de Le Corbusier, et je m'étais imprégné de toutes ses idées de l'urbanisme confie Bernard Zehrfuss le chef de file de la première équipe des reconstruteurs tunisiens, [...] c'était pour moi une révélation assez étonnante, assez frappante, [...] donc je m'étais imprégné de ça et il est évident que aussitôt on avait une occasion, surtout en faisant ces plans d'urbanisme, [...] d'appliquer quelques-uns des principes de Le Corbusier⁸. « Il était impossible au début de notre action d'appliquer rigoureusement la doctrine de la charte d'Athènes, dont pourtant, mes collaborateurs et moi-même sommes convaincus. L'important était d'abord d'introduire quelques-unes des idées essentielles et surtout de les réaliser ».⁹ Il précisera : « Faire appliquer quelques principes essentiels d'urbanisme et d'architecture, tels que la réduction des voiries, le maintien et l'aménagement d'espaces libres plantés, la bonne orientation, l'ensoleillement et la ventilation ».¹⁰

L'ambitieux projet de la nouvelle ville de Zarzouna qui aurait représenté la démonstration parfaite, étant avorté¹¹, de tous les quartiers d'habitation projetés par

⁶ Le Corbusier, 1957, p. 39.

⁷ Le Corbusier, 1957, p. 40.

⁸ Zehrfuss, B., 1973 p. 18.

⁹ Zehrfuss, B., 1948, p. 16.

¹⁰ Zehrfuss B., 1950, p. 6.

¹¹ Dhoub H., 2010.



les reconSTRUCTEURS dans les grandes villes de la Tunisie, c'est à Tunis, à *El Menzah* que la première démonstration prendra corps dans l'espace avant la fin de l'ère coloniale. Il n'est donc pas surprenant que le nouveau quartier d'*El Menzah I* établi sur des terres expropriées, considérées dès lors comme « *terrains vierges entièrement acquis par l'Etat* »¹² soit illustré à maintes reprises, dans la revue *AA (L'Architecture d'Aujourd'hui)*, l'un des principaux organes de propagande des idées modernes défendues par les congressistes des CIAM.

Achévé en 1953, ce premier « *groupe d'habitation* », c'est-à-dire l'unité élémentaire dans un chapelet de quartiers autonomes,¹³ est défini par Michel Deloge dans le numéro 60 de *AA* comme étant une « *opération de lotissement-pilote* », faisant ainsi écho à ce commentaire de Francis Jerrold sept ans auparavant dans le numéro 20 de la même revue qui présente l'ensemble de la cité de *Crémieuxville* (la première appellation de ce chapelet de quartiers d'*El Menzah*) comme une cité qui « *constitue un maillon de la chaîne des zones résidentielles de demain qui ceintureront l'ancienne ville* »¹⁴.

Dans cette opération se voulant exemplaire, sera alors appliquée fidèlement la formule d'un logement moderne qui se pense de manière globale, depuis la ville jusqu'au mobilier de chaque pièce, fidèlement à l'approche de l'avant-garde moderne selon laquelle l'architecture et l'urbanisme sont les deux faces indissociables d'une même réalité¹⁵. Dans cet emboîtement d'échelles de conception, peut être observé le fondement hygiéniste qui habite des formes prototypiques instaurées depuis l'espace urbain de Tunis jusqu'à l'espace privé de chaque chambre dans un des appartements d'*El Menzah I*.

3. A l'échelle de la ville : question d'implantation, la maison accrochée au flanc de la colline ensoleillée

El Menzah 1943¹⁶. Nos architectes de la reconstruction cherchent explicitement à introduire autant que possible les dispositifs prototypiques modernes qui manifestent dans l'espace les idées que canonise et vulgarise la charte d'Athènes.

Il est indéniable que, pour eux aussi, la maison, toute maison, se pense bien au-delà de son périmètre domestique propre à la famille et avant tout à l'échelle de la ville. En empruntant l'instrument athénien, ils commencent ainsi par opérer un zonage qui permettra selon eux de réserver à l'habitation des « *emplacements particulièrement propices* »¹⁷. Ainsi, le centre de Tunis sera consacré zone de travail, alors que de

¹² Deloge M., 1955, p. 89.

¹³ Dans les dernières années de l'ère coloniale, ces groupes d'habitation prennent les noms de *El Menzah Etat I* ; *El Menzah II* ; *El Menzah III* ; *Ismailia IV*, *Ismailia V*, *Ismailia VI*.

¹⁴ Jerrold F., 1948, p.18.

¹⁵ Choay F., 1972.

¹⁶ La construction du quartier débute avec la construction des deux premiers immeubles « *Virgile* » et « *le Zodiaque* » en 1946 et s'achève avec l'inauguration du dernier immeuble « *Balkis* » en 1953 mais l'étude et la réalisation du quartier représentent l'application d'une doctrine générale établie à partir de 1943 par l'équipe de la reconstruction réunie dans le cadre des Services d'Architecture et d'Urbanisme sous la direction de Bernard Zehrfuss.

¹⁷ A.N.T., série SG14, carton 12, dossier 5 : Notes sur l'orientation des études de l'urbanisme pour la reconstruction de la Tunisie et des plans d'aménagement des villes effectués par Mr Zehrfuss architecte en chef du gouvernement, Folio 2, Tunis, 1947, p. 31



nouveaux quartiers d'habitations seront créés dans des zones plus salubres qui le ceinturent.

D'une manière générale, leur rapport sur l'orientation des études de l'urbanisme résume la situation à leur arrivée en Tunisie en ces termes « *L'hygiène de la ville est déplorable. Des quartiers entiers sont d'une insalubrité extrême. Toute la partie des nouveaux quartiers construite sur des terrains plats récupérés sur le lac, présente de grandes lacunes, et certaines zones sont transformées en véritables cloaques* »¹⁸.

Ainsi dénonçant fermement les zones d'habitation qu'ils découvrent et qui « *fonctionnent dans de détestables conditions hygiéniques et climatiques* », voici habitations proprement dites en dehors du périmètre actuel de la ville, en créant des agglomérations satellites aux endroits favorables»¹⁹.

Cette décision renvoie automatiquement au 24^e postulat de la charte : « *la détermination des zones d'habitation doit être dictée par des raisons d'hygiène* »²⁰. Qu'est-ce donc ce terme emprunté à la charte « emplacement favorable » d'un point de vue hygiéniste ? C'est celui qui permet de « *tirer parti de la topographie et du climat* » et de « *disposer de l'ensoleillement le plus favorable* » et des « *surfaces vertes* »²¹ peut-on y lire.

En réalité, les enseignements de la charte ne sont pas sans coïncider avec l'implantation judicieuse des villes anciennes que découvre l'équipe de la reconstruction en Tunisie et Francis Jerrold, premier urbaniste en charge du plan d'aménagement de Tunis aux côtés de Bernard Zehrfuss, ne manque pas à cet effet de remarquer²² : « *à l'origine, Tunis était une ville fortifiée admirablement placée sur une hauteur très dégagée* ». Il nous livre ainsi ce schéma du relief de Tunis où « *une série de collines bien orientées émergent de la plaine et de marécages* » explique-t-il pour introduire l'approche des reconstructeurs qui réactive d'une certaine manière la leçon du passé. (fig.1).

L'idée est formulée dans le numéro spécial de AA « Urbanisme » qui relate plusieurs expériences de planification urbaines dans le monde. Il y écrit au sujet de Tunis : « *en profitant du site, ceinturé du nord-est au sud-ouest par une chaîne de collines, le plan directeur délimite dix-sept zones résidentielles suburbaines d'extension satisfaisant aux conditions d'altitude, d'orientation, de ventilation et de vue* »²³.

Lui succédant, après avoir fait partie du premier groupe chargé de l'aménagement de Tunis dans les premières années de la reconstruction, Michel Deloge, montre à travers ses publications successives qui apportent un éclairage précieux sur l'aménagement de Tunis et de ses collectivités dans les dernières années de la

¹⁸ A.N.T., série SG14, carton 12, dossier 5 : Notes sur l'orientation des études de l'urbanisme pour la reconstruction de la Tunisie et des plans d'aménagement des villes effectués par Mr Zehrfuss architecte en chef du gouvernement, Folio 2, Tunis, 1947, p. 30.

¹⁹ A.N.T., série SG14, carton 12, dossier 5 : Notes sur l'orientation des études de l'urbanisme pour la reconstruction de la Tunisie et des plans d'aménagement des villes effectués par Mr Zehrfuss architecte en chef du gouvernement, Folio 2, Tunis, 1947, p. 31.

²⁰ Le Corbusier, 1957, p. 48.

²¹ Le Corbusier, 1957, p. 47.

²² Jerrold F., 1948, p. 19.

²³ Jerrold F., 1948, p. 88.

colonisation française²⁴, que cette préoccupation hygiéniste reste primordiale pour le choix des nouveaux quartiers d'habitation. Il nous livre ainsi l'inventaire des lieux propices à la construction des nouvelles cités satellites, "ce sont donc principalement les pentes des collines orientées au S-E et au Sud qui ont été retenues"²⁵ écrivait-il.

- « Au Nord de Tunis, les pentes des coteaux qui s'étendent depuis le Belvédère jusqu'à la hauteur de l'Ariana et au-delà à proximité de la future route de Bizerte.
- Au S-E, les coteaux situés entre Radès et la route GPI.
- Au SUD, les pentes des collines qui dominent Bir-Kassa.
- Au S-W, les pentes SE des coteaux de Bordj-Chakir.
- Au N-W, les pentes SE du Djebel-Amar ».

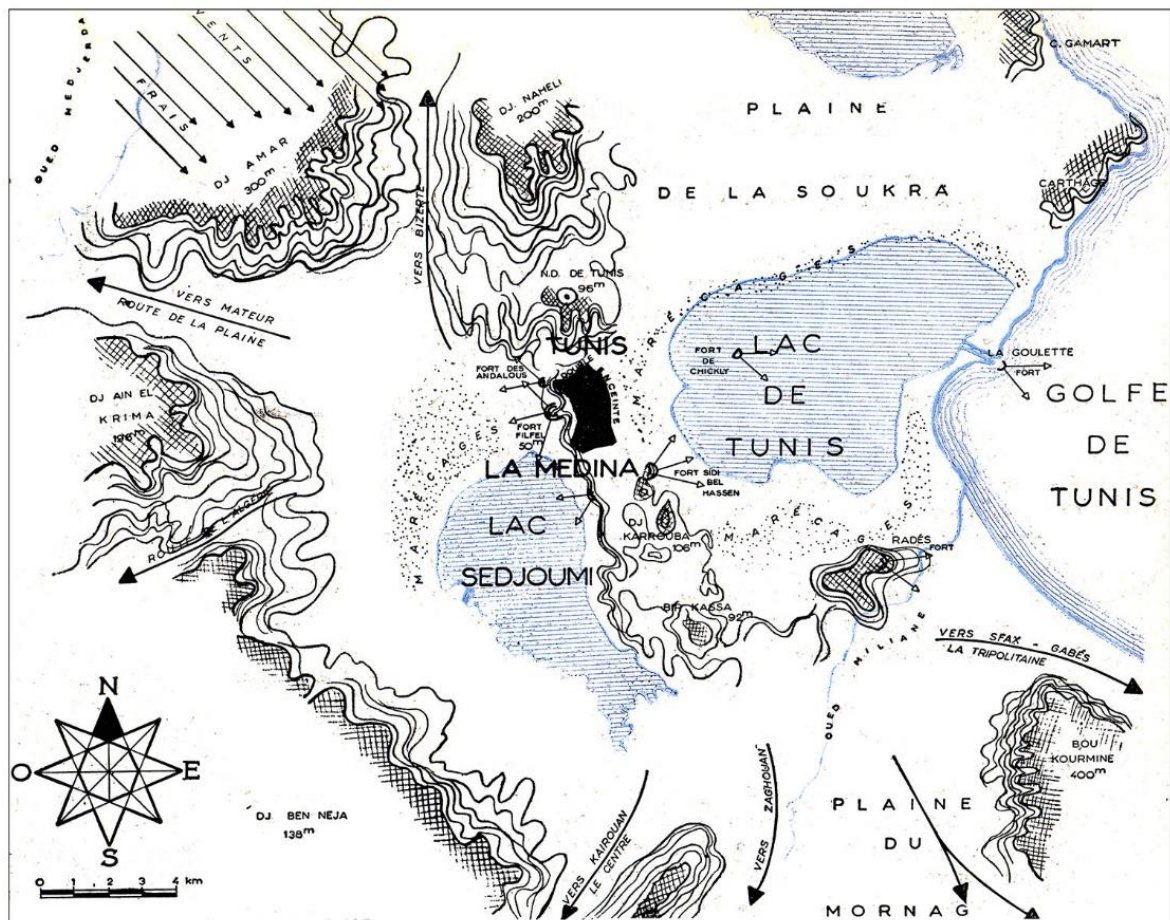


Fig.1. Relief de la ville de Tunis montrant un ensemble de collines qui la ceinturent. Source : AA n°20, 1948, p. 19.

Synthétique, dans ce sens, est cette phrase que prononce Francis Jerrold et que reprend Bernard Zehrfuss « *L'habitation quitte le marais pour s'élever vers des zones plus saines* »²⁶ pour accompagner son schéma (fig.2) et qui permet de comprendre qu'une maison, toute maison

²⁴ Voir ses publications dans le Bulletin économique et social de la Tunisie (B.E.S.T) n°16,17,18, 22, 23.

²⁵ Deloge M., 1948, p. 70.

²⁶ Zehrfuss B., 1950, p.13.



dans le quartier d'habitation d'El Menzah se définit d'abord comme un pied à terre « très bien aéré et magnifiquement orienté »²⁷, « efficace par les vents dominants d'été »²⁸.

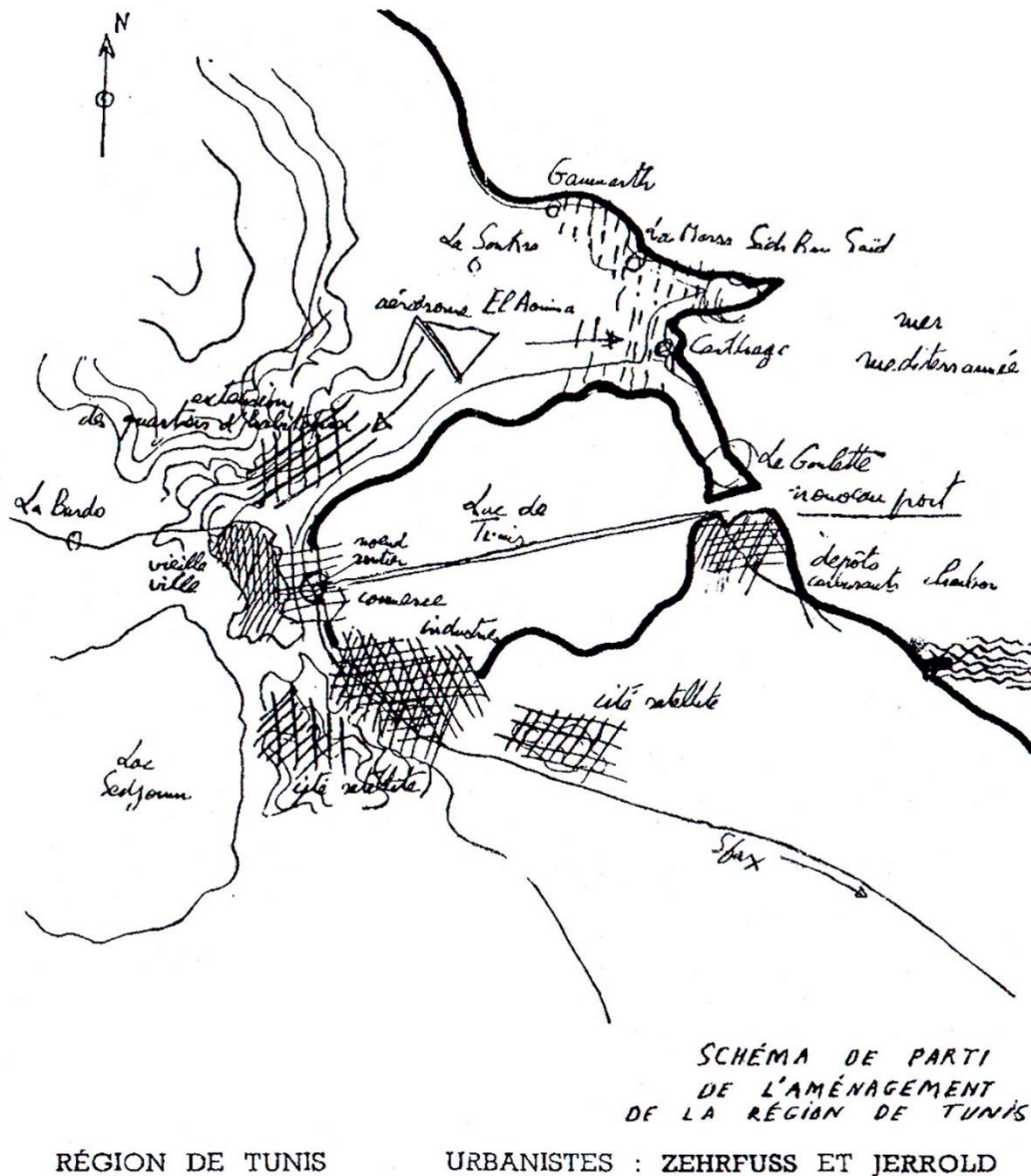


Fig.2. Schéma de parti de l'aménagement de Tunis.

Source : Zehrfuss B., 1950, p.15.

²⁷ A.N.T., série SG14, carton 12, dossier 5 : Notes sur l'orientation des études de l'urbanisme pour la reconstruction de la Tunisie et des plans d'aménagement des villes effectués par Mr Zehrfuss architecte en chef du gouvernement, Folio 2, Tunis, 1947, p. 31.

²⁸ Deloge M., 1955, p. 89.



4. A l'échelle du quartier d'habitation : soleil, air et verdure entourent les maisons

4.1. Les barres autonomes tournées au soleil

Accrochées à un des coteaux les mieux exposés et ventilés repérés autour de Tunis, il s'agit maintenant pour les reconSTRUCTEURS de penser à l'organisation de ces maisons dans le quartier.

A *El Menzah I*, le regard qui embrasse des masses autonomes développées dans le sens vertical et associées à un espace vert peut saisir au même moment combien cet agencement urbain contraste avec l'alignement des immeubles de rapport dans la partie européenne de la ville de Tunis et avec la mitoyenneté caractéristique du tissu de sa médina. Se matérialise ainsi au cours des années 40, dans un espace tunisien péri-urbain , couvert d'oliviers et considéré « vierge », la recette athénienne annoncée en ces termes : « *constructions hautes implantées à grande distance l'une de l'autre* » devant « *libérer le sol en faveur de larges surfaces vertes* »²⁹.

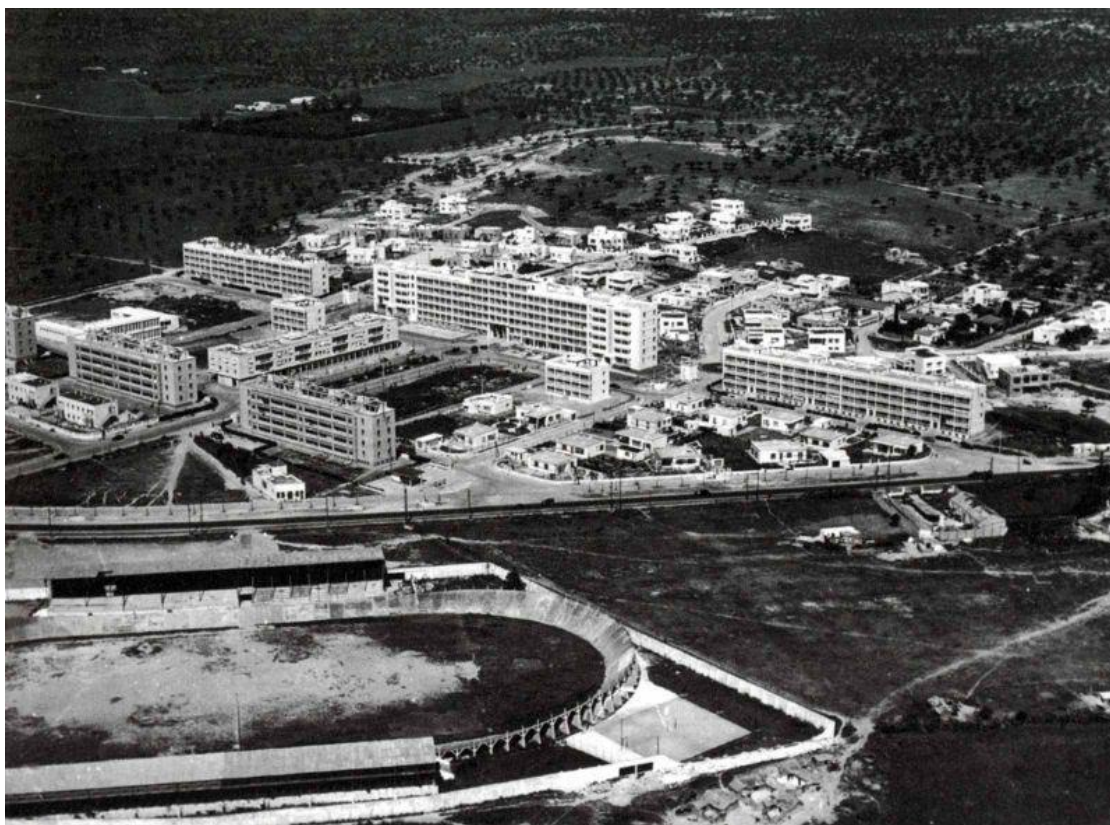


Fig.3. Le lotissement El Menzah I. Source : AA n°60, 1955, p. 88.

Retentit alors inévitablement la célèbre phrase de le Corbusier³⁰ : *Il faut tuer la rue corridor !* pour nous rappeler que cette forme urbaine qu'imposent au milieu du XX^{ème} siècle la charte d'Athènes et les CIAM dans les villes du monde en dépit des particularités culturelles et en inhibant « *toute recherche d'autres modèles de*

²⁹ Le Corbusier, 1957, p. 53.

³⁰ Le Corbusier, 1994.



logements »³¹ représente en réalité la phase finale d'une transformation progressive du traditionnel îlot urbain européen³².

L'organisation en barres parallèles tournées au soleil canonisée par l'avant-garde moderne depuis les années 20 et proclamée forme urbaine universelle vient ainsi cristalliser de manière radicale les expériences urbaines et architecturales de près d'un siècle hygiéniste ponctué par la problématique du logement ouvrier insalubre d'abord et par la lutte contre une redoutable « maladie de l'habitat », la tuberculose, ensuite.

Dans les pays industriels, les voix indignées des réformateurs, les enquêtes des médecins et les recherches des architectes avaient bien fini par démontrer que les misérables groupements d'habitations précaires et insalubres où se tasse le prolétariat tuaient au même moment où ils constituaient des foyers de contagion qui propageaient la maladie dans un cadre bâti qui ne pouvait l'arrêter.

S'était alors constituée au fil du temps une branche savante de la pratique architecturale qui plaçait l'hygiène au centre des préoccupations et où la question de l'ensoleillement des logements s'est vue propulsée au premier rang si bien qu'au bout de ce siècle expérimental, la charte annonce qu'« *Introduire le soleil* » est « *le nouveau et le plus impératif devoir de l'architecte* » car « *la tuberculose s'installe là où le soleil ne pénètre pas* »³³.

En réalité, le bacille de Koch découvert depuis 1882 et se révélant sensible à la lumière, donne une véritable orientation aux recherches architecturales qui se veulent scientifiquement fondées comme le montrent à juste titre le graphique présenté par l'architecte Augustein Rey lauréat du concours du quatrième congrès international de tuberculose en 1905 à Paris (fig.4) ou les démonstrations de Walter Gropius publiées en 1931 (fig. 5).

Les médecins, avaient été les premiers à les prescrire, les architectes s'attelaient à matérialiser progressivement dans l'espace les traitements préventifs de la maladie: proscription des locaux ayant peu de fenêtres, mal orientés, masqués par leurs vis-à-vis, dédensification des tissus urbains, élargissement des rues, agrandissement, ouverture puis disparition des cours, etc.

Si en 1904 les barres isolées et indifférentes au tracé des rues qu'expose l'architecte Tony Garnier (dans le cadre du concours lancé par la société Rothschild pour la construction d'habitations à bon marché à Paris) avait été considérées comme la réponse la plus innovante en renonçant entièrement, au nom de l'ensoleillement, à l'alignement traditionnel des immeubles parisiens et aux cours fermées³⁴, la formule faisant du chemin depuis, finit par se présenter comme l'antidote urbain de la maladie par excellence. Antidote urbain que la charte, avec son ton didactique et ses préceptes simplement formulés, a diffusé depuis 1943 auprès des différents acteurs de la production du logement de masse.

³¹ Reyner Banham. Cité par Frampton K., 2006, p. 290.

³² Castex J., Depaule J.-Ch. et Panerai Ph., 1977.

³³ Le Corbusier, 1957, p. 50 et 51.

³⁴ Dumont M.-J, 1999, p. 58.

L'îlot cède la place progressivement à la barre. L'un est discrédité, l'autre proclamée formule universelle de l'habitation salubre. Mais dès le départ, le positionnement de l'avant-garde de l'entre-deux-guerres qui prône, contrairement à ses aînés, une table rase du passé pour reconfigurer la ville des temps modernes, accorde aux deux figures urbaines, un rapport antinomique. L'une n'est en réalité que le négatif de l'autre et le dispositif des barres parallèles n'existe ou ne pouvait être inventé, pouvons-nous penser, que parce qu'il est tout ce que n'est pas le traditionnel îlot urbain européen.

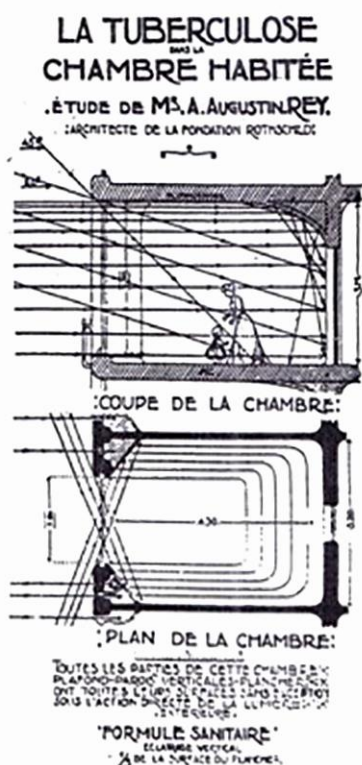


Fig.4. Dessin présenté par l'architecte A. Rey au quatrième Congrès international de tuberculose en 1905 à Paris.
Source : Lucan, J,1999, p.79.

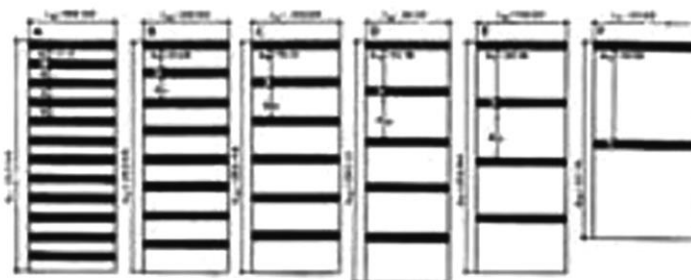


Figure 9.

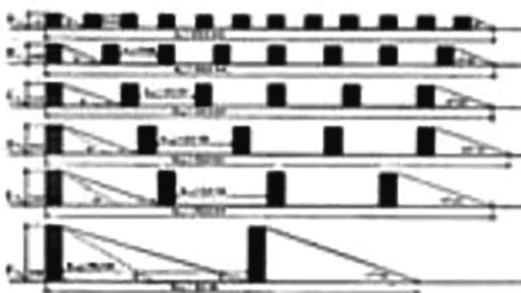


Fig.5. Dessins de l'architecte W. Gropius pour la comparaison de l'efficacité des immeubles d'habitation en fonction de leurs hauteurs et de leurs espacements.
Source : Gropius, W., 1995, p.119.

Dans le texte de la charte, construit sur la base d'un rapport d'opposition constant, ville ancienne *versus* ville moderne, nous pouvons lire que « *l'alignement traditionnel des habitations sur le bord des rues n'assure d'insolation qu'à une partie minime des logis* » et qu'il " *entraîne un dispositif obligé du volume bâti*" avec des cours intérieures où "une façade sur quatre [...] ne connaît pas le soleil, tandis que les trois autres, par suite de l'étroitesse des rues, des cours et de l'ombre portée qui en résulte, en sont également à moitié privées» ³⁵.

Les barres autonomes se définissent donc dès le départ par l'absence de la cour, par l'abandon de la mitoyenneté et par une libération de l'alignement sur la rue.

³⁵ Le Corbusier, 1957, p. 41.



Il faudrait bien sûr prêter attention aussi à la revendication égalitaire que porte en elle cette nouvelle forme urbaine. Le Corbusier écrit dans la charte « *la société ne tolérera plus que des familles entières soient [...] vouées au dépérissement* ». ³⁶ La recherche persistante d'une « *certaine qualité de bien-être accessible à chacun hors de toute question d'argent* » ³⁷ s'accompagne ainsi par le refus systématique que « *des familles entières soient privées de lumière, d'air et d'espace* » ³⁸.

C'est peut-être cette idée qui permet le mieux de saisir le sens qui habite la recette athénienne à laquelle les architectes allemands attribuent le néologisme « *Zeilenbau* », cette c'est-à-dire, ces rangées d'habitations parallèles juxtaposées à distance égale en étant orientées toutes au soleil.

Walter Gropius participe avec ses diagrammes (fig.5) à démontrer sa double efficacité alliant hygiène et économie constructive pour un accès égal à un espace de vie salubre. Les schémas où il présente une comparaison de plusieurs configurations d'immeubles d'habitations parallèles sont accompagnés par un texte ³⁹ qui décrit dans un premier temps une sorte de protocole d'analyse : « *Répartition du terrain en rangées de constructions parallèles. Construction comparative d'une même portion de terrain avec des rangées de maisons de 2, 3, 4, 5, 6 ou 10 étages. Dans chaque cas, on répartit le même nombre de lits, donc la même superficie habitable (15m² par lit) dans les corps de bâtiment de différentes hauteurs; la densité de la population est donc la même* ». Il expose ensuite ce qu'il appelle lui-même "résultat" en expliquant que « *pour la même superficie de terrain à bâtir et la même densité de population, l'angle d'incidence de la lumière diminue entre les rangées de maisons plus elles ont d'étages; l'ensoleillement est donc meilleur, et la proportion d'espace libre par lit augmente. L'espacement des rangées de maisons, par exemple, est d'environ le double de la hauteur du bâtiment pour trois étages, environ le triple pour dix étages, tandis que la proportion d'espace libre entre les rangées passe de 18 à 23 m² par lit.*

Or Cette démarche qui se veut rationnelle, presque mathématique au moment où la question du logement pour le plus grand nombre devient incessante, n'est certainement pas étrangère à la dérive du nouveau modèle urbain, visible déjà dans les dernières opérations de *siedlungens* (quartiers d'habitation) de *Frankfort* conduits sous la direction de Ernst May dans les années 30, là où le quartier d'habitation n'obéit dans sa forme qu'à la course du soleil et à la loi de la série.

Ces opérations, comme les grands ensembles qui seront essaimés à profusion après la guerre, permettent de comprendre la résistance que rencontre l'avant-garde de l'entre-deux-guerres depuis les années 50 de la part d'une nouvelle génération des CIAM qui incarne une « *modernité critique* » ⁴⁰. Celle-ci se propose de réviser l'héritage de ses aînés, en l'occurrence Le Corbusier et Gropius, et dénonce la « *stérilité abstraite* » de leur « *ville fonctionnelle* » ⁴¹.

³⁶ Le Corbusier, 1957, p. 50.

³⁷ Le Corbusier, 1957, p. 40.

³⁸ Le Corbusier, 1957, p. 40.

³⁹ Gropius W., 1995, p. 118.

⁴⁰ Bonillo J.-L., 2006, p. 17.

⁴¹ Frampton K., 2006, p. 291.



La critique architecturale en général ne pardonnera pas au modèle athénien d'avoir éclaté l'îlot urbain, encapsulé les unités de voisinage dans des volumes répétitifs et solitaires, réduit la rue à un récipient pour la 4^{ème} fonction urbaine codifiée « circuler ». *« Ces utopies architecturales, sans hiérarchie et sans conflit, peut-on par exemple lire à ce sujet, masquent la lisibilité des rapports entre les espaces publics et les espaces privés, entre les émergences et le contexte, entre le collectif et l'individuel, à l'image de la société technocratique sans classe qu'elles supposent »*⁴².

Le remplacement de l'échelle parcellaire par une échelle géométrique qui s'opère lors du passage de l'îlot à la barre marque ainsi le passage de "lieux situés" à un "espace de répétition, cartésien, atypique, isotrope"⁴³ souligne Philippe Boudon.

4.2. La rue n'est pas « tuée » à *El Menzah I*

Il est clair qu'*El Menzah I* échappe magistralement à cette dérive du modèle et offre à voir, un îlot ouvert, matérialisant dans l'espace une sorte de compromis entre la norme hygiéniste codifiée par la charte et les règles de la composition urbaine des villes européennes en vigueur au XIX^e siècle.

Les barres d'immeubles sont bien éloignées les unes des autres en étant associées à un espace vert qui permet de dédensifier et d'aérer la maille urbaine ainsi qu'à un réseau de rues hiérarchisé en fonction des vitesses (pour la sécurité des habitants et le confort des conducteurs) fidèlement aux préceptes athéniens. Mais voici ce détail qui change tout.

L'ensemble des composantes modernes codifiées pour le quartier d'habitation, immeubles, espace vert, ravitaillement et équipements collectifs, s'organise en fonction d'un tracé orthogonal de rues qui les met en relation. La configuration, la seule et emblématique décrite par la charte, schématisée maintes fois par le Corbusier, et supposée être celle de la ville radieuse de Marseille (si en plus de l'unité d'Habitation, le reste du projet avait été réalisé), cette configuration que l'on pourrait simplement résumer en un océan de verdure parsemé de plantations, traversé de chemins de promenades et accueillant toutes les constructions, ne trouve donc pas son application dans ce premier quartier d'habitation à Tunis.

Ici, se détachent de la trame orthogonale et de manière hiérarchisée et composée, de multiples morceaux de verdure ordonnés et de tailles différentes, des constructions de taille et d'orientation différentes et un ensemble de rues qui ne se ressemblent pas. La plus grande de ces rues est au centre du quartier. A double voie, elle est flanquée des plus larges trottoirs et est bordée et soulignée par des arbres d'alignement, en l'occurrence des jacaranda qui participent à mettre en perspective

⁴² Max A., 1976, p. 42.

⁴³ Boudon Ph. (dir), 1991, p. 85.

le plus grand immeuble « *Balkis* », lui aussi, dérogeant, par sa taille et par sa mise en forme à la physionomie élémentaire des barres modernes⁴⁴.

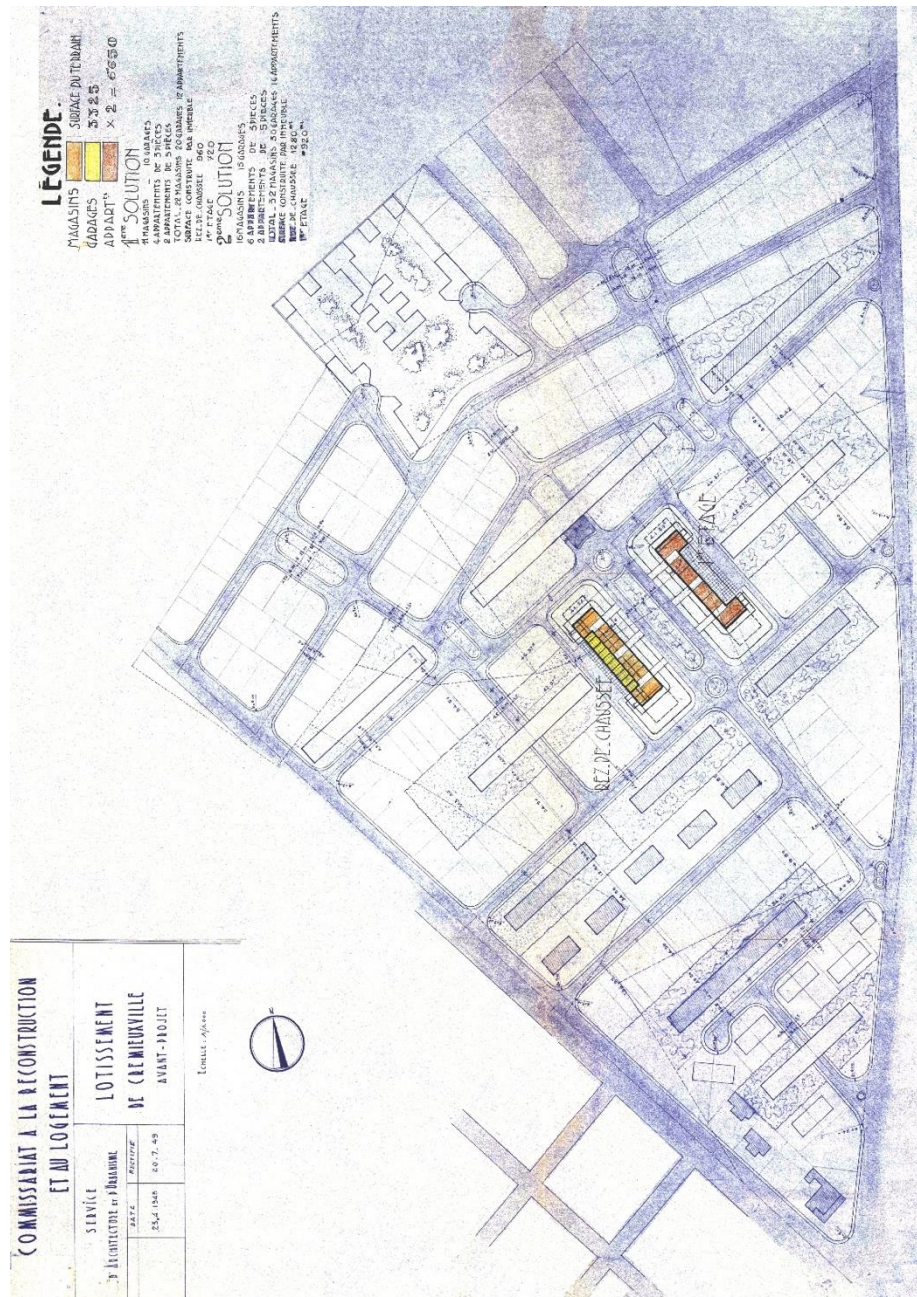


Fig.6. Plan d'aménagement du lotissement d'Etat El Menzah I appelé encore « lotissement de Crémieuxville » en 1949. Une des barres orientées au nord-est sera finalement supprimée et remplacée par un espace vert.

Source : Archives Nationales de Tunisie. Versement n°74 de l'année 2008, boîte 63.

⁴⁴ Il convient de préciser que deux groupes de l'équipe de la reconstruction ont successivement pris en charge la conception du quartier. Entre elles existe un rapport conflictuel, notamment entre leurs chefs de file respectifs Bernard Zehrfuss puis Michel Deloge. Leurs divergences ne seront pas abordées dans le présent article mais elles méritent d'être restituées dans une contribution ultérieure.



Déployant au centre du quartier un corps central et deux corps latéraux et affichant une composition tripartite (base, corps, couronnement), il présente également un imposant porche d'entrée qui se place dans le prolongement de cette plus grande rue. Cette mise en scène urbaine est d'avantage accentuée par le traitement du fragment de verdure qui lui est exclusivement réservé.

Il représente ainsi l'une de ces « *surfaces vertes compartimentées en petits éléments d'usage privé* » que discrédite la charte en préconisant au retour une seule étendue verte partagée par l'ensemble des habitants. Les pelouses découpées selon des formes géométriques précises, les haies taillées en guise de contours et le mobilier urbain associé aux arbres d'alignement ne sont pas alors sans renvoyer à l'esthétique du jardin à la française⁴⁵ « *domestiqué* » tel un « *fragment ordonné de verdure* », ce « *salon à ciel ouvert* », « *ne prétendant pas au naturel, mais assumant les valeurs de l'artifice* ».

Au départ, deux immeubles défavorisés du point de vue de l'orientation (orientés selon l'axe Nord-Est/Sud-Ouest) participent dans le cadre de cette organisation à générer un centre du quartier. Même s'il n'en subsiste qu'un, ce centre persiste, renforcé par l'espace vert qui remplace la barre éliminée et qui se distingue des autres surfaces vertes par sa plus grande taille (fig.6 et 7).



Fig.7. Le centre du lotissement El Menzah I. Source : Réalités Tunisiennes, 1952, p.139.

Il ne s'agit donc pas de ce parc au contour imprécis, où chaque entité, l'arbre, la rue et l'immeuble est autonome mais d'une véritable composition urbaine qui met en relation, qui met en scène, qui hiérarchise des sous-espaces différenciés.

⁴⁵ Choay F., 1998, p. 221 et 222.

N'étant pas complètement « tuée » à *El Menzah I*, « la rue corridor » est donc reformulée pour s'éloigner du volume bâti tout en demeurant un organe essentiel de la vie urbaine. Elle y est additionnée aux espaces verts traités en paysages jardiniers propres à de multiples unités de voisinage, à des barres qui entretiennent encore des rapports avec le terrain notamment par une subtile différenciation des faces (avant-arrière), le tout s'organisant en fonction d'un centre privilégié.



Fig.8. L'aire verte réservée à l'immeuble « *Balkis* », modélisée à partir des plans des architectes.
Source : *Dessin de l'auteure.*

Nous pouvons aisément penser au rôle que joue l'ensemble de ces dispositifs pour produire un potentiel « *espace situé* » auquel peuvent s'identifier les habitants du quartier et qui évite « l'*atomisation* » du paysage attestée par exemple par S. Giedion lorsque la barre est élevée, dit-t-il, sans être intégrée à une structure urbaine⁴⁶.

Apparaît alors en arrière fond de cette opération tunisienne, la référence à la version parisienne de la cité-jardin de l'entre-deux-guerres⁴⁷ et précisément, à la doctrine de régularisation de l'école française d'urbanisme non seulement à travers ce tracé urbain régulier et hiérarchisé par la taille et par les plantations, mais aussi à travers la composition générale des immeubles et des multiples aires verdoyantes.

⁴⁶ Giedion S., 1990, p. 469.

⁴⁷ Après avoir été proche du modèle anglais, sa composition pittoresque et ses maisons individuelles, la cité-jardin parisienne donne progressivement une place importante à l'habitat collectif, à la préfabrication et à la standardisation (la cité de la Muette à Drancy de Lods et Beaudouin) et s'associe à un tracé des voies « à la française », clair et hiérarchisé. Loupiac C. et Mengin CH., 1997, p. 221.

Cette mise en scène urbaine rappelle que la construction du quartier d'*El Menzah I* se fait à une époque charnière où le modèle des « *progressistes* » pour reprendre la catégorisation de Françoise Choay,⁴⁸ prend de l'élan au moment où celui des "*nouveaux régularisateurs*" bat en retraite.

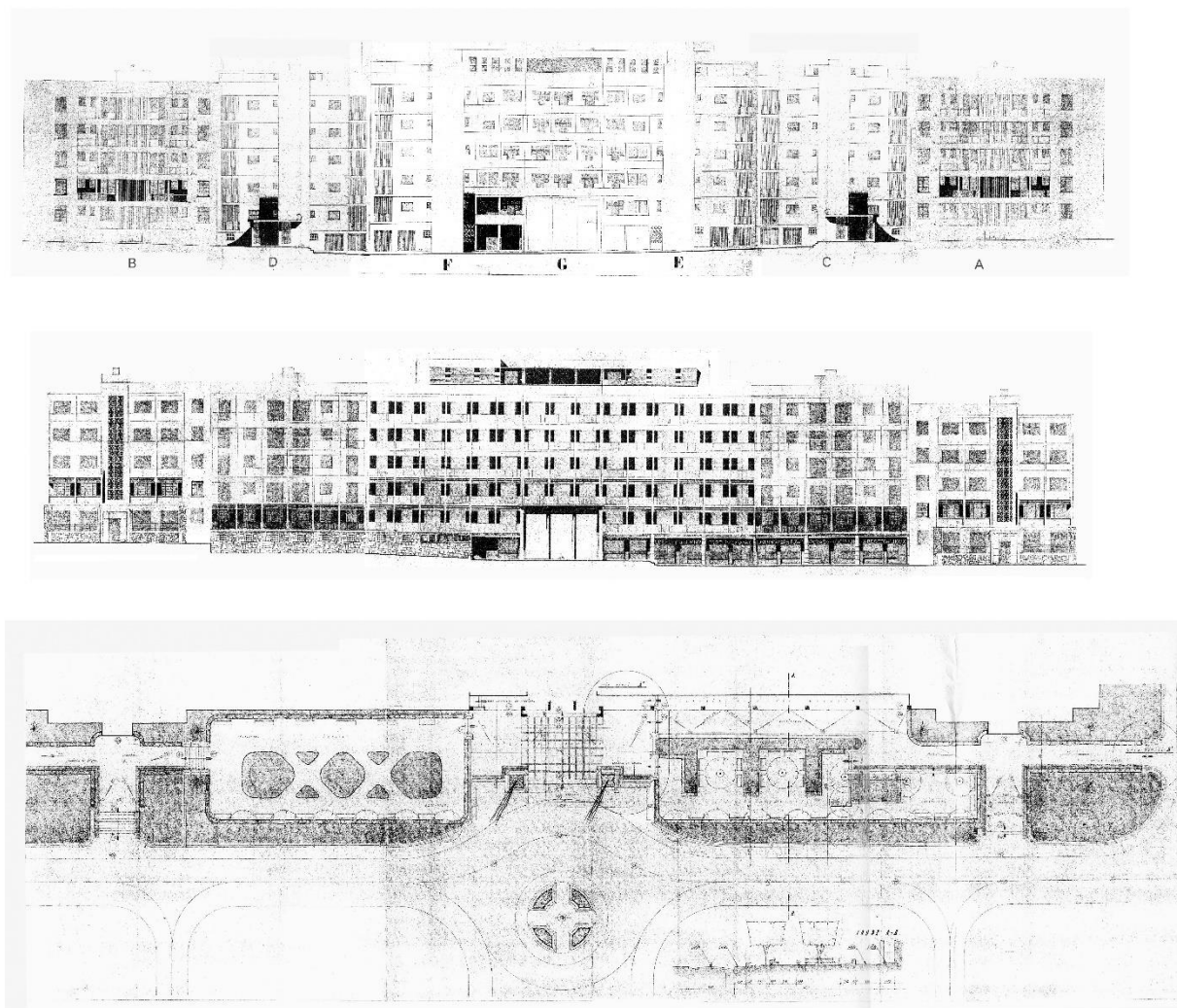


Fig.9. Documents graphiques de l'immeuble « *Balkis* » conçu par Marc Granger montrant la composition et la différenciation des façades ainsi que le traitement paysager de son aire verte privative. Les dessins sont assemblés par l'auteure à partir de plusieurs fragments. Source : Archives de la municipalité de Tunis. Dossier RVN9759/1953.

⁴⁸ Choay F., 1998. Qualifiant la génération des modernes de l'après 1914 de « *progressistes* », Françoise Choay les associe à "une doctrine architecturale systématique et exclusive qui permet à la modernité de prendre corps, et à laquelle, il revient de faire table rase du passé pour induire les fondements théoriques du nouvel ordre urbain". En contrepartie, elle associe la doctrine de la régularisation à l'école française d'urbanisme et atteste que de cette vision renouvelée de l'urbanisme haussmannien dans les premières années du XX^e siècle ne manque pas d'alimenter la vision des *progressistes*. Elle la présente comme une fusion de trois influences majeures : L'œuvre de Eugène Hénard, le Musée social et l'urbanisme colonial de Lyautey au Maroc en affirmant que la pensée de cette école est développée en détail dans deux ouvrages : Le premier « *Comment reconstruire nos cités détruites* » est signé par Agache, Aubertin et Redont aidés pas Jaussely et Forestier et fait écho à l'enseignement- le premier



La cohabitation de cette hiérarchisation urbaine aux intonations néo-classiques avec l'ouverture caractéristique de l'espace moderne qui apparaît à travers les barres solitaires et leurs différentes formes de percements, renforce l'idée d'une hybridité. Hybridité, que nous sommes en mesure de soutenir d'avantage en découvrant dans les archives cette liste⁴⁹ que nous laissent les reconstruteurs et où cohabitent les figures « progressistes » de Walter Gropius, Le Corbusier, Alexandre Klein ou Moïse Guinsberg et les partisans de la composition urbaine comme Emanuel Pontremoli, Eugène Beaudouin ou encore l'architecte et urbaniste français Alfred Agache principal acteur du Musée social.

El Menzah I construit dans les années 40 pourrait nous amener à penser également que le principe de l'alternative urbaine post moderne de l'îlot ouvert (Christain de Portzamparc par exemple) ressuscite d'une certaine manière une forme urbaine transitoire qui a existé et qui a marqué le passage des immeubles à cour des îlots fermés aux immeubles en barres. La description donnée par Christian Moley de cette forme transitoire du passé mérite ici d'être rapportée : « *Conçu comme partie intégrante d'un schéma de circulation, explique-il, l'îlot devient une « maille », un bouclage automobile autour d'immeubles en pourtour d'un grand espace vert fédérant une « unité de voisinage » [...] Il est formé de barres parallèles, qui le laissent ouvert et dont les façades orientées est-ouest exposent de manière considérée équivalente les logements [...] Abstrait de l'urbain, l'immeuble prend pour pôles le soleil et l'espace vert* »⁵⁰.

4.3. L'espace vert « prolongement du logis »

Il faudrait regarder de près cet espace vert d'*El Menzah I* et le comparer à celui d'un autre groupe d'habitation « la cité *El Moiz* » qui lui sera attenant en 1960, conçu par Jason Kyriacopoulos et Simon Taieb pour la SNIT (Société nationale immobilière de Tunisie) pour soutenir d'avantage l'idée que ce n'était qu'une question de temps avant que ne se matérialise dans l'espace le passage à la recette athénienne, à ce "milieu indifférencié où flotte le modèle progressiste"⁵¹.

Ici, les barres hissées sur des pans de murs, libérées de toutes attaches, regardant au sud-est et au sud et baignent dans un océan de verdure qui restitue un morceau de nature brut, ne sont pas sans faire écho aux exemplaires *siedlungens* (quartiers d'habitation) conduits sous la direction de Martin Wagner à Berlin avec le concours des plus éminentes figures allemandes de l'avant-garde. (fig. 11 : images 5 et 6).

En contrastant avec les fragments ordonnés et hiérarchisés d'*El Menzah I*, cet important morceau de nature englobant, asymétrique, au contour imprécis et sans angle de vue privilégié incarne une forme signifiante d'une modernité architecturale basée sur les idées de libération et d'égalité.

de cette nature- délivré par Agache en 1915 à l'école des Sciences sociales. Le deuxième « Traité d'urbanisme » paru en 1913 et écrit par Joyant à la suite de l'expérience de l'urbanisation au Maroc. Elle remarque également qu'une partie de leurs objectifs coïncident avec ceux des progressistes, et les solutions qu'ils proposent bien que plus simples et moins systématiques, sont souvent proches de celles des progressistes.

⁴⁹ A.N.T., série SG2, carton 158, dossier 3 : Rapports et comptes rendus relatifs à l'état des travaux de reconstruction à Sousse et à Bizerte, Folio 85, *Urbanisme*, 1943, p. 2.

⁵⁰ Moley Ch., 1991, p. 177.

⁵¹ Choay F., 1998, p. 269.



Dans un sens, cette forme signifiante connote dans l'espace l'équivalence des statuts des habitants et donc de l'espace qui leur est donné à vivre. Mais à vouloir estomper les limites et faire disparaître la convention qui organise et hiérarchise dans la société et dans l'espace, on n'avait pas encore remarqué à l'époque que l'espace donné à tous, de manière équivalente, devenait l'espace de personne. La réhabilitation contemporaine des opérations modernes essaiera de dépasser cette limite du modèle de l'avant-garde en remplaçant l'espace englobant par des sous-espaces différenciés et hiérarchisés.



Fig.10. L'espace vert, océan de verdure à parcourir et à regarder depuis son appartement dans les immeubles conçus par Jason Kyriacopoulos et Simon Taieb (Menzah).Source : *photos de l'auteur*.



Fig.11. Exemples d'espaces verts conçus par l'avant-garde de l'entre-deux-guerres et configurés en tant que "prolongements du logis" conformément à la recette athénienne.

1. Immeuble NarKomfin conçu par Guinsberg, Minis & Prokhorov à Moscou en 1929. Source : Buchli,V.,2000. 2. Immeuble du Siemensstadtsiedlung conçu par walter Gropius à Berlin en1929.Source : Gropius W.,1934 ; 3. Unité d'habitation de Nantes-Rezé conçue par Le Corbusier en 1953 à Nantes. Source : Kassler.E.1986,p .81 ; 4. Immeuble du Weißenhofsiedlung conçu par Mies van der Rohe en 1927 à Stuttgart. Source : Cruz P,2011 ; 5 et 6. Ensembles d'habitations Britz-Hufeisensiedlung et Großsiedlung Siemensstadt conçus sous la direction de Martin Wagner à Berlin 1925-1933. Source: Housing Estates in the Berlin Modern Style .Nomination for inscription on the Unesco world heritage list, 2006. P. 78 et p. 83.



Domestiqué et ordonné ou libre et envahissant, il s'agit toutefois du même morceau de nature proclamé « *prolongement du logis* » car l'espace vert devrait impérativement siéger au pied de chaque maison. La charte l'exige : « *Les volumes bâtis seront intimement amalgamés aux surfaces vertes qui les entoureront* »⁵².

Le Corbusier joindra souvent le dessin à la parole pour rendre l'idée intelligible. (Fig.12).

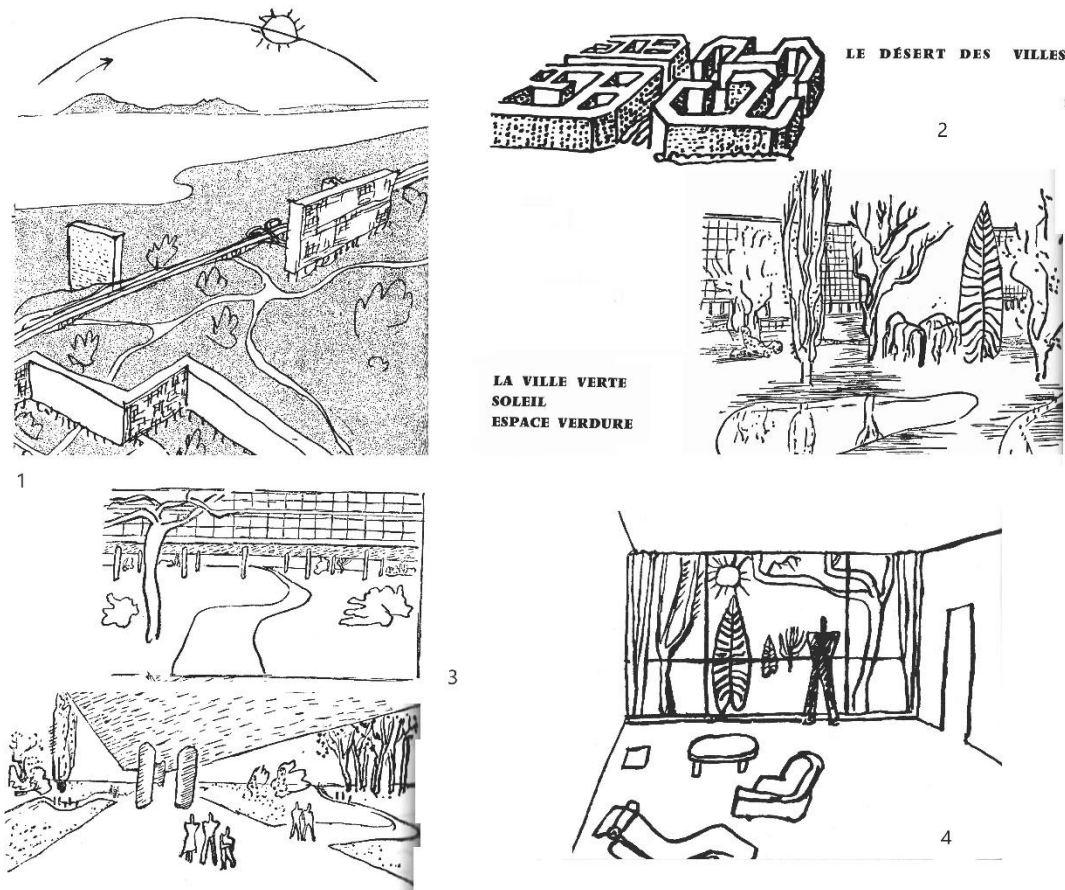


Fig.12. Dessins de Le Corbusier illustrant la mise en forme de l'espace vert en tant que « prolongement du logis ». 1, 2 et 3. Source : Le Corbusier, 1959, p.45 et 40 ; 4. Source : Alazaro J. et Hebert J.-P., 1961, p. 12.

L'importance de ce dispositif qui finit par devenir incontournable dans les villes européennes contemporaines, qui y est configuré systématiquement par les architectes, urbanistes et paysagistes, et dont l'usage est inscrit dans les mœurs des habitants ne peut néanmoins se comprendre qu'en se rappelant qu'il illustre avant tout le besoin de restituer dans la ville de l'ère industrielle une nature perdue.

Dans le texte de la charte, apparaît clairement, sa légitimité urbaine en rapport avec cette idée simple : l'urbanisation a fait disparaître la campagne et par là même la nature. « *Plus la ville s'accroît, moins les conditions de nature y sont respectées* »⁵³ remarquait à juste titre son auteur.

⁵² Le Corbusier, 1957, p. 59 et 60.

⁵³ Le Corbusier, 1957, p. 36.



Synthétisant les résultats de l'analyse de 33 villes européennes⁵⁴ selon une même grille de lecture adoptée par les congressistes des CIAM, le texte fait état des conditions inhumaines d'une ville européenne congestionnée et forcée d'assimiler et la densité de la population et le trafic accablant des temps machinistes. L'extension incontrôlée a alors privé la ville de "soleil, d'espace et de verdure" y souligne-t-on, ces « *nourritures fondamentales* » qui sont aussi bien d'ordre « *physiologique* » que « *psychologique* ». Or « *La santé de chacun dépend, en grande partie, de sa soumission aux « conditions de nature » car « l'individu qui perd contact avec la nature en est diminué et paie cher par la maladie et la déchéance* »⁵⁵.

L'incontournable « espace vert » se présente, par conséquent, comme un « *créateur d'oxygène* »⁵⁶, un procurateur de « *sensation d'espace* »⁵⁷ mais aussi un « *contact de la nature* »⁵⁸, qui plus est « *si propice aux ébats des enfants* ».⁵⁹ Au même moment, le « *prolongement du logis* » est donné à voir à travers la fenêtre et le balcon de chaque appartement de la barre qui se trouve ainsi orientée par rapport à une nature devenant « *espace de référence* »⁶⁰.

5. A l'échelle de l'immeuble collectif d'habitation : la barre « sanatorium »

5.1. La façade épaisse et alvéolée de la barre tunisienne

Parmi les dispositifs spatiaux codifiés dans le modèle moderne, aussi bien l'espace vert à l'échelle du quartier que le balcon à l'échelle de l'immeuble représentent des éléments de plein air censés libérer l'habitant de l'atmosphère de la ville en le plaçant dans un cadre naturel qu'il vit au quotidien.



Fig.13. Loggias des immeubles à El Menzah I. et El Menzah II. Immeuble « n°10 » ; immeuble n°7 « Balkis » ; immeuble n°2 « le Zodiaque ». Source : *photos de l'auteure*.

Le balcon n'est en réalité que « *le substitut d'un jardin* »⁶¹ qu'il est impossible d'offrir au niveau des étages supérieurs d'un immeuble. Sa multiplication dans une barre regardant idéalement un espace vert signifie un accès égal de tous ses occupants aux « *conditions de nature* », c'est-à-dire « *la présence, dans une*

⁵⁴A l'occasion du CIAM IV de 1933, sont analysées 33 villes européennes par les congressistes. Le texte de la charte d'Athènes sera publié dix années plus tard.

⁵⁵ *Ibid*, p. 36.

⁵⁶ *Ibid*, p. 36.

⁵⁷ *Ibid*, p. 37.

⁵⁸ *Ibid*, p. 36.

⁵⁹ *Ibid*, p. 36.

⁶⁰Huet B., 2003, p. 38.

⁶¹ Castex, J., Depaule, J.-Ch. et Panerai, Ph., 1977, p. 145.



proportion suffisante, de certains éléments indispensables aux êtres vivants : soleil, espace, verdure » est-il précisé dans la charte.⁶²

La loggia du « *Zodiaque* », l'un des deux premiers immeubles du quartier et témoin de ce qu'on appellera « l'école Zehrfuss »⁶³, offre la démonstration d'une application inédite du dispositif générique du balcon car aux idées d'hygiène et de bien-être censées lui donner corps s'ajoute l'obligation d'une maîtrise climatique.

Si la norme née en Europe exige que la lumière abonde, que le soleil pénètre dans toutes les pièces de la maison, à Tunis, les architectes sont confrontés à un ensoleillement excessif dont il faut se protéger en été et sont donc amenés à réfléchir conjointement l'hygiène et le confort thermique : comment ouvrir la maison à l'air et au soleil et la fermer au même moment aux incisifs rayons solaires tunisiens ?

Bernard Zehrfuss, Jason Kyriacopoulos et Jean Drieu La Rochelle concepteurs de l'immeuble mettent en forme, pour chaque appartement, une loggia munie de brise soleils qui s'étend sur toute la longueur de sa façade sud-est réservée aux chambres et au séjour.

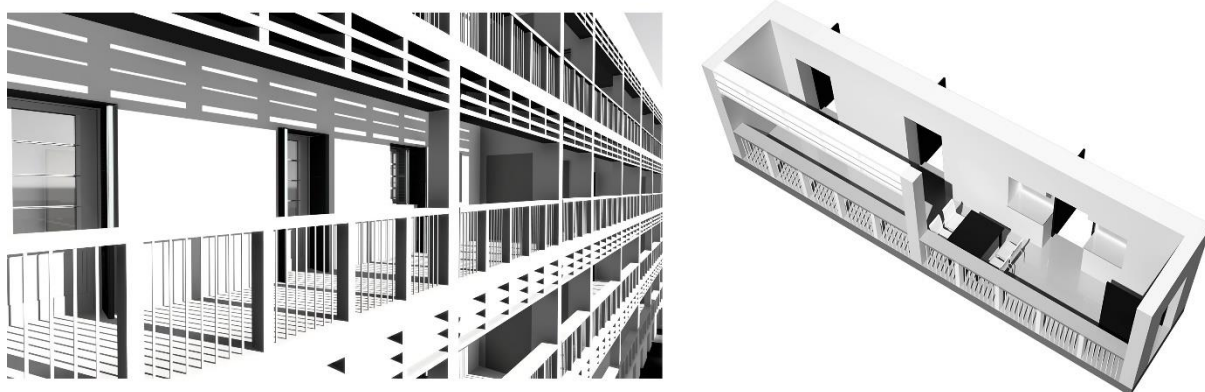


Fig.14. La loggia du « *Zodiaque* » occupant l'ensemble de la façade de chaque appartement.
Source : Dessins de l'auteur.

Le volume long de 10 m et large de 1.50m joue alors le rôle d'une « *paroi épaisse* »⁶⁴ performante qui associée à l'orientation sud-est, permet de réguler la température dans des pièces ainsi ensoleillées mais pas trop chaudes.

A être systématiquement reconduit pour tous les appartements, le volume assigné à la loggia devient le module élémentaire d'un jeu combinatoire qui participe à définir l'identité morphologique de la façade de l'immeuble.

Cette paroi « expressive », aurait dit Siegfried Giedion, chère aux recherches plastiques des modernes qui revendiquent la vérité des formes, n'est pas sans engendrer une esthétique à la fois rationnelle et contextuelle dont témoigne Paul Herbé, mentor de l'équipe de la reconstruction. Pour lui, loggias, balcons et pare-

⁶² Le Corbusier, 1957, p. 36.

⁶³ Blachère G., 1953.

⁶⁴ Rémon M., 1978, p. 16.

soleils sont des éléments qui « créèrent une plastique appropriée aux besoins particuliers et au pays »⁶⁵.

La " façade largement ouverte" et "alvéolée de loggias" finit, en effet, par constituer une norme spécifique aux façades exposées qu'exige le cahier des charges⁶⁶ établi pour le deuxième lotissement El Menzah II en ces termes :

« Article 7: [...] façades largement ouvertes, [...]et alvéolées de loggias (sur ces façades s'ouvriront les pièces d'habitation et de séjour) qui accuseront une franche dominante des ouvertures sur les pleins de maçonnerie – avec celles fermées, orientées au Nord ou à l'Ouest ».

« Article 8: Les façades ouvertes [...] Sur ces façades (la majorité des pièces prendra jour par des loggias, [...] Les façades Ouest des immeubles [...] sur ces façades s'ouvriront soit les locaux de service des appartements (cuisines, buanderies, salles de bain, etc...prolongées par des balcons séchoirs) [...] ».

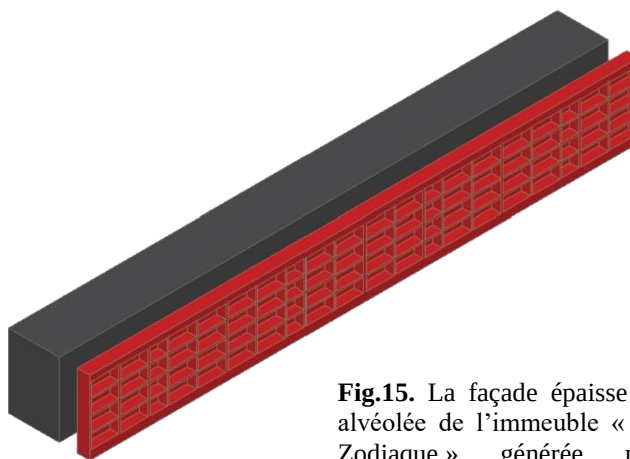


Fig.15. La façade épaisse et alvéolée de l'immeuble « Le Zodiaque » générée par l'assemblage de toutes les loggias. Source : Dessin de l'auteure.

Mais si la norme répond à la fois aux conditions hygiéniste et climatique ainsi qu'à une homogénéisation de l'expression du quartier (dont font état les reconSTRUCTEURS), elle est loin d'être inhibitive du point de vue plastique comme le montre le jeu combinatoire des loggias opéré par Marc Granger dans l'immeuble n°10 (fig. 16 et 17).

L'exemple de la loggia du Zodiaque montre aussi qu'issue au départ d'une recherche d'une architecture « adaptée aux exigences du climat » selon les termes des reconSTRUCTEURS, elle finit par être un dispositif qui joue plus d'un rôle.

Nous pouvons souligner comment, longeant l'appartement, elle compense largement l'économie des surfaces intérieures d'une habitation minimum, c'est-à-dire dont la surface est largement condensée pour pouvoir être offerte à tous. Le séjour, la chambre des enfants et la chambre des parents étendent leurs surfaces respectives en englobant celle d'une même loggia qui assure également l'accès au logement.

Ce prolongement qui permet idéalement de profiter de la proximité d'une nature ou, à défaut, d'air pur et de soleil et à chaque fois, en tout cas, d'une sensation d'espace,

⁶⁵ Herbé P., 1948, p. 121.

⁶⁶ A.N.T., Boîte 62, Versement 74, année 2008, Cahier des charges imposées aux constructions à élever sur les lots destinés à la construction de grands immeubles d'habitation. Lotissement d'El Menzah Etat II. Commissariat à la Reconstruction et au Logement.

s'associe naturellement au principe d'établissement de l'habitation standard que les reconstruteurs désignent par une « *Habitation agréable où l'on aime séjourner* ».

Pour toute habitation de « type européen » conçue en Tunisie, ils décrivent ainsi « *le prolongement* » du séjour par « *une terrasse assez spacieuse pour que la famille y puisse prendre les repas en été* »⁶⁷.

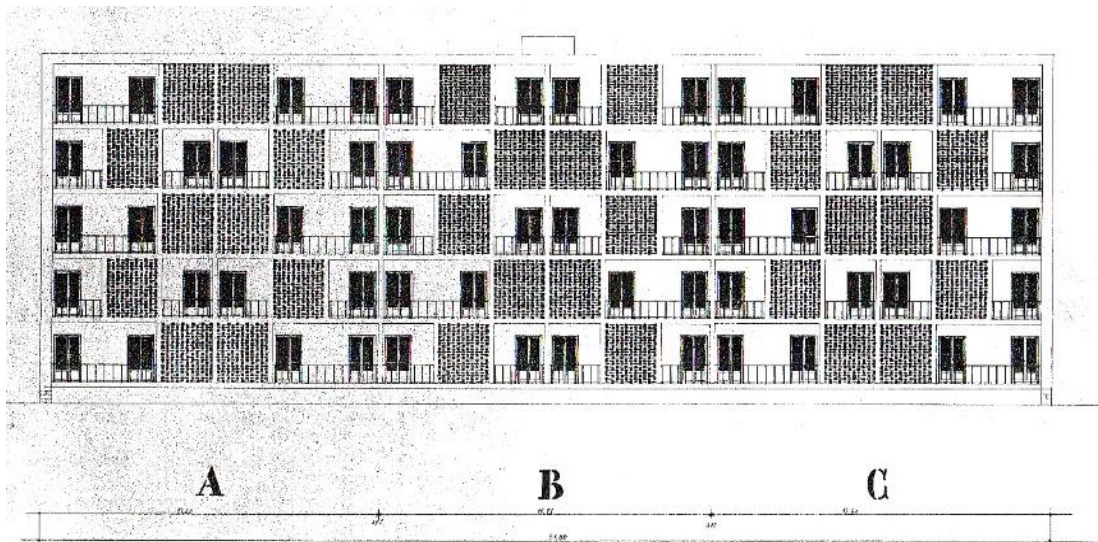


Fig.16. Façade de l'immeuble n°10 conçu par Marc Granger.
Source : Archives de la Municipalité de Tunis. Dossier RVN2752/1953.

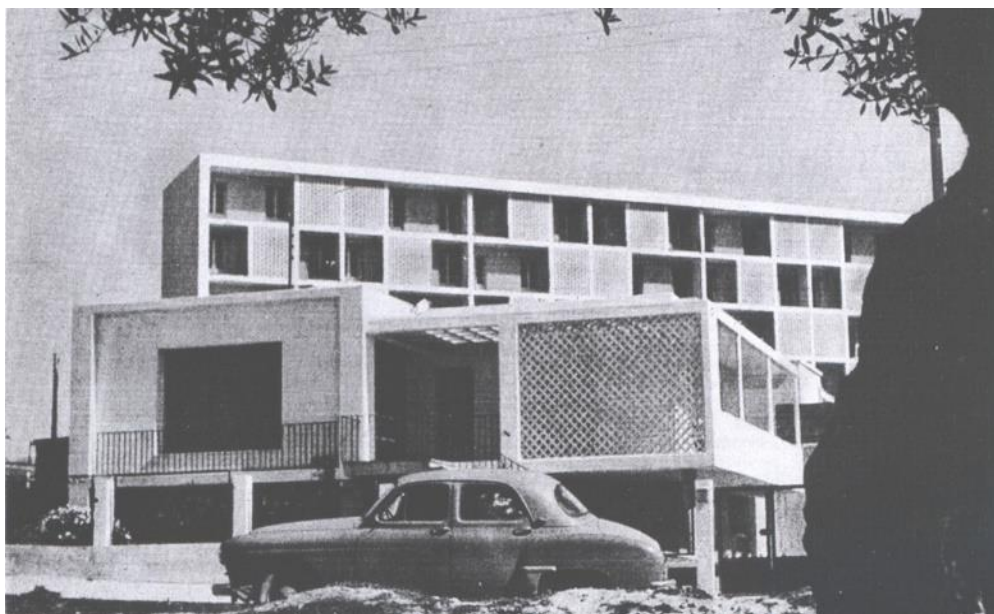


Fig.17. L'immeuble n°10 construit à El Menzah II.
Source : AAn°60, 1955.

⁶⁷ Zehrfuss B., 1945, p. 51.



Dans *le Zodiaque*, contrairement à d'autres immeubles conçus par les reconstruteurs à Sousse et à Sfax sur la base d'un jumelage du même prototype de l'habitation standard, la formulation du principe est originale.

Associée aux multiples portes des pièces qu'elle longe, la loggia favorise certainement l'extension de plusieurs activités en plein air à travers plusieurs pratiques et mérite d'être observée comme une formulation autre de l'idée du patio nord-africain et méditerranéen. Une idée non consciente, nous nous en doutons bien mais qui semble être une autre conséquence, sous une forme différente, du climat tunisien, d'une chaleur dont il faut se protéger et d'une possible vie en plein air dont il serait naturel de profiter. Mais si contrairement à celui-ci, sa grande ouverture due à la condition hygiéniste expose ses occupants aux regards indiscrets dans la rue, il faudrait chercher ailleurs, un autre type d'intimité qu'elle est en mesure de leur offrir.

En séparant le volume intérieur du logement de l'extérieur, son épaisseur, répondant d'abord à l'exigence climatique, n'est pas sans dissimuler la vie familiale qui se déroule dans les pièces pouvant ainsi rester complètement ouvertes (portes et fenêtres).

Si les reconstruteurs n'en parlent pas en ces termes, leur intérêt pour la question de l'intimité s'exprime par contre au sujet du dispositif d'entrée que représente également la loggia : *«Accès de chaque appartement par une loggia [...] Cette disposition souvent adoptée dans les pays chauds évite l'entrée directe des appartements sur la cage d'escalier et permet la parfaite ventilation de celle-ci.»*⁶⁸ avaient-ils précisé.

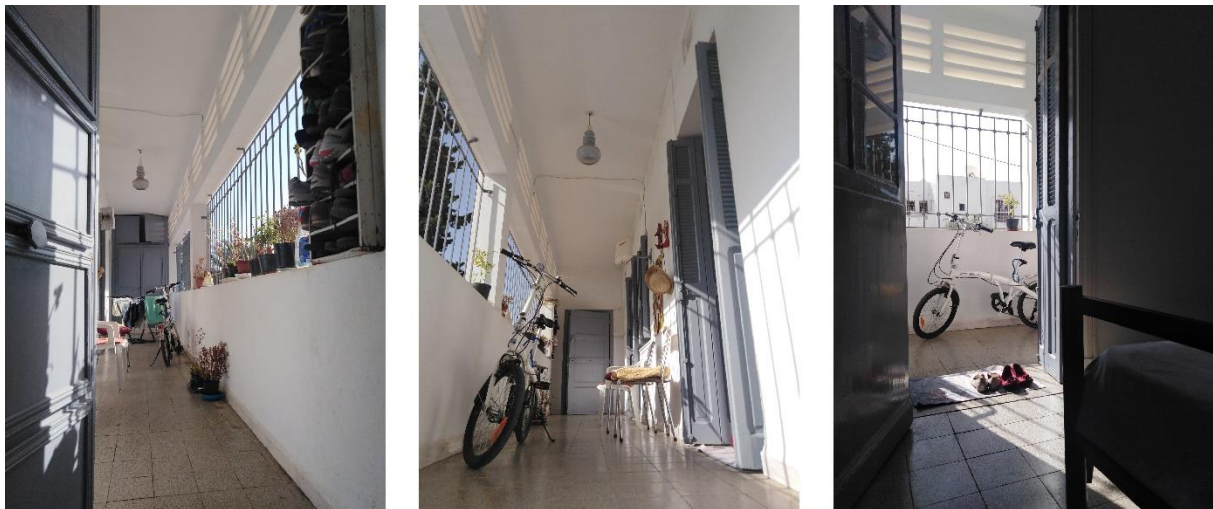


Fig.18. Loggia d'un appartement de l'immeuble « *le Zodiaque* » qui est à la fois support de pratiques domestiques, dispositif d'entrée et écran contre les rayons solaires et les regards indiscrets (à l'intérieur des pièces). La loggia joue plus d'un rôle. L'un des membres de la famille confie que pendant le confinement la loggia lui permettait de pratiquer une marche quotidienne à l'extérieur. Source : *photos de l'auteure, 2020.*

⁶⁸ Jerrold F, 1948, p. 23.



Pour pouvoir saisir combien ce dispositif participe à la privatisation des logements, il conviendrait d'avoir à l'esprit le type d'immeuble à coursive auquel, à première vue, le *Zodiaque* vu de l'extérieur pourrait s'apparenter si ce n'est cette particularité. La longue coursive unifiée dans son expression par la répétition d'une même travée est fractionnée en plusieurs coursives autonomes et privatisées appartenant exclusivement aux familles.

Il ne s'agit donc nullement de passer devant les portes des voisins avant d'atteindre sa propre maison comme on pourrait l'observer dans des immeubles à coursive au caractère communautaire prononcé comme l'exemple moderne « Isokon » de Wells Coates à Londres en 1934 ou l'exemple post-moderne « Nemausus » de Jean Nouvel à Nîmes en 1986.

Par ce petit détail, le *Zodiaque* construit dans les années 40 à Tunis fait preuve d'une grande actualité qui consiste à formuler une version du modèle moderne qui tient compte de la privatisation du logement, offrant à chaque famille sa singularité dans cette architecture sérielle et modulaire.

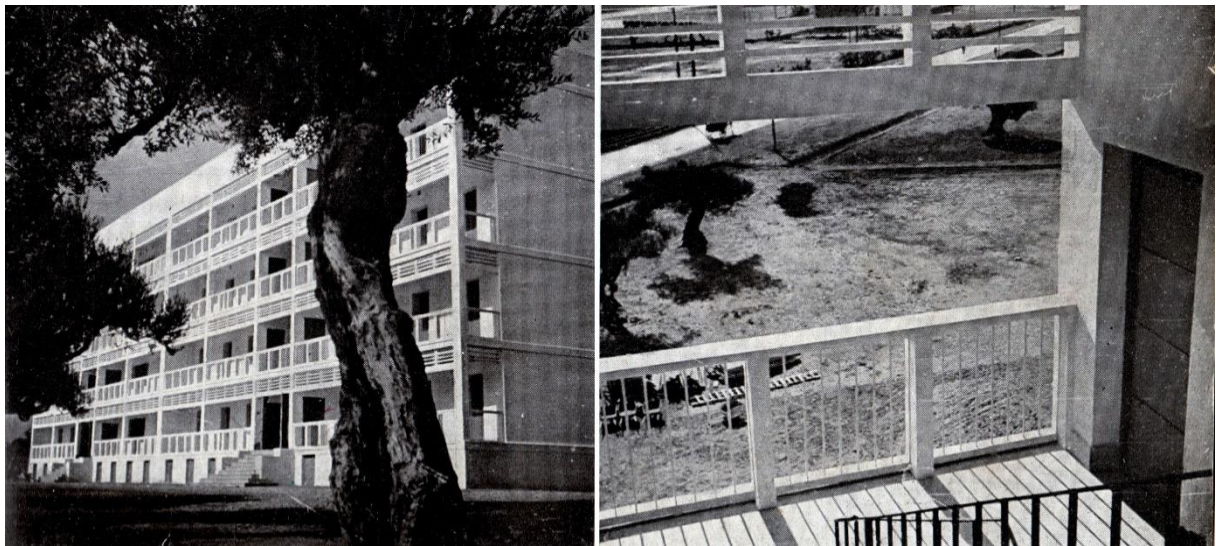


Fig.19. Vues sur les loggias et la cage d'escalier ouverte du « Zodiaque ». Source : AAn°20,1948, p. 23.

Enfin, le dispositif de desserte, cette cage d'escalier incorporée à un volume considérablement ouvert sur l'extérieur et extrêmement perméable à l'air et à la lumière illustre clairement un prédéterminisme hygiéniste qui a déjà conduit à la même configuration spatiale en Europe. C'est plutôt l'ensemble cage d'escalier-loggia qui semble mériter ici notre attention.

Arpenter les marches, en passant successivement d'un palier intermédiaire dans la pénombre à un palier inondé de lumière et offrant l'environnement immédiat au regard, puis ouvrir la porte de l'appartement et se retrouver encore une fois dans un extérieur lumineux et spacieux n'est pas sans produire un effet perceptif singulier, où le dedans et le dehors s'alternent à travers le parcours quotidien de l'habitant.

Ici, la « quatrième dimension » qui engage une expérience singulière de l'espace à parcourir grâce à une « interpénétration de l'extérieur et de l'intérieur » reconnu à juste titre par Bruno Zévi comme attribut majeur d'un « langage moderne » de

l'architecture ou par Siegfried Giedion auteur de la célèbre formule « espace-temps » ne semble pas avoir été particulièrement préméditée mais apparaît plutôt comme la conséquence d'une double considération hygiéniste et climatique.



Fig.20. Modélisation des séquences spatiales qui ponctuent le parcours quotidien de l'habitant dans son immeuble d'habitation « Le Zodiaque ». Source : *Dessins de l'auteure.*

5.2 La barre lamelliforme : Assemblage rationnel de logements salubres

« Si le citadin qui dispose d'un appartement est habitué à l'air immobile des saisons chaudes, aux relents stagnant dans les ruelles et les courettes, écrit Jerrold, s'il est très fier de ses immeubles de rapport bien alignés et de son règlement de voirie ; si l'inévitable bow-window ouvrant sur une ligne de tramways les vastes portiques, même orientés au nord, lui apparaissent comme le signe de la grande ville, le technicien a observé qu'il y avait tout de même un problème et que sa solution était urgente »⁶⁹.

Ce portrait qu'il dresse de la « ville européenne » de Tunis, annonce d'une certaine manière les caractéristiques de la nouvelle organisation urbaine de substitution qui sera adoptée par l'équipe de la reconstruction dans les nouveaux quartiers d'habitation. Ses mots nous renvoient à la norme athénienne qui est claire à ce sujet : « tout plan de maison dans lequel un seul logis serait exclusivement orienté au nord, ou privé de soleil par le fait d'ombres projetées, sera rigoureusement condamné »⁷⁰.

Apparaît ici la forme de la barre au confluent de deux échelles d'intervention. Elle est à la fois urbaine et architecturale. Elle se définit d'abord par son caractère autonome et entouré d'espace libre à l'échelle urbaine pour que l'air et le soleil puissent l'entourer, ensuite c'est au niveau architectural que s'accomplit la recette hygiéniste dans la mesure où sa forme répond d'abord à la condition d'exposer à la bonne orientation et de ventiler tous les logements. Tous !

Ces deux critères sont parfaitement consignés dans la doctrine des reconstruteurs qui s'inspirent des expériences européennes et américaines pour écrire sous le titre « *Politique de*

⁶⁹ Jerrold F., 1948, p. 18.

⁷⁰ Le Corbusier, 1957, p. 50.

logement et mortalité » que le faible taux de mortalité observé dans ces expériences est attribué "aux ESPACES LIBRES CONTIGUS, qui permettent à l'AIR ET AU SOLEIL DE PENETRER DANS TOUTES LES PIECES [...] LA VIE HUMAINE EST GASPILLÉE FAUTE D'AGIR PREVENTIVEMENT, ainsi que le permet surtout le LOGEMENT SALUBRE [...] le LOGEMENT SANATORIUM, en est un des remèdes essentiels de la tuberculose)[...] »⁷¹.

A l'échelle architecturale, qu'est-ce donc cette forme en barre si ce n'est le résultat d'un aboutement systématique d'appartements doublement orientés (selon un axe sud-est/nord-ouest à *El Menzah I*) pour garantir à tous ses occupants les mêmes conditions optimales en termes d'ensoleillement et d'aération.

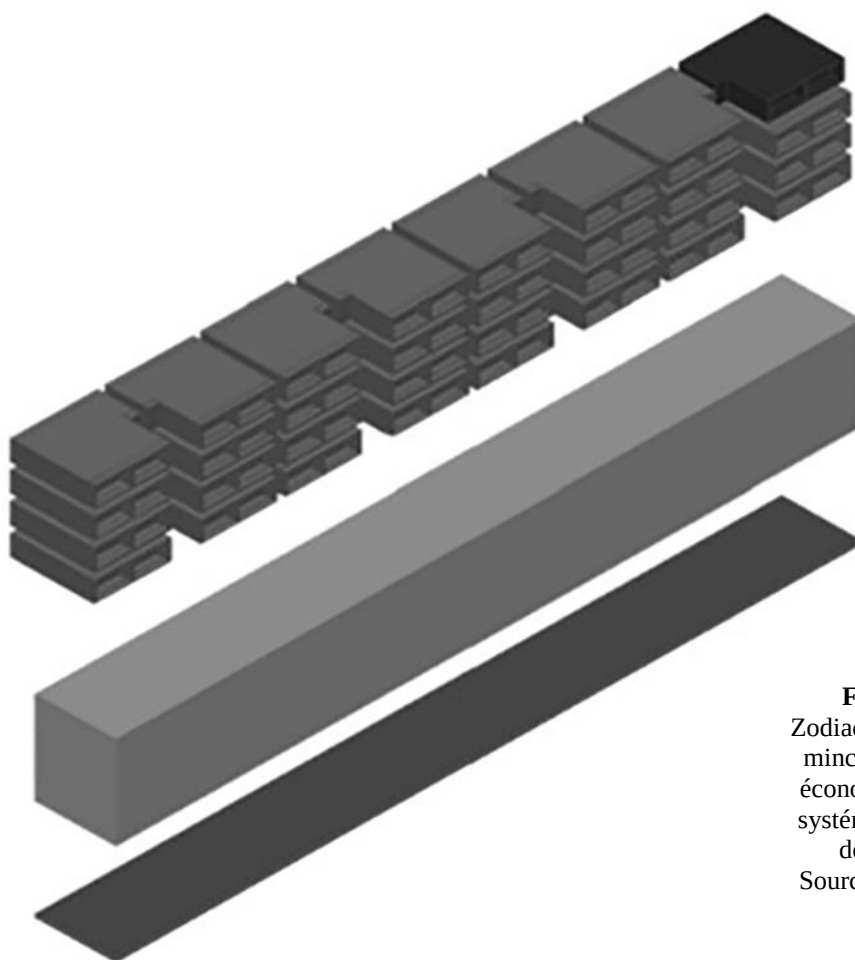


Fig.21. Immeuble le Zodiaque. Genèse de la forme mince de la barre salubre et économique par aboutement systématique d'appartements doublement orientés.
Source : Dessin de l'auteur.

Par la minceur conséquente à cet assemblage, les parallélépipèdes qui se dressent solitaires dans les paysages des villes du monde, dont Tunis, désignés judicieusement de barres « *lamelliformes* » par S. Giedion, clament la condition hygiéniste qui les habite.

⁷¹ A.N.T., série SG2, carton 158, dossier 3 : Rapports et comptes rendus relatifs à l'état des travaux de reconstruction à Sousse et à Bizerte, Folio 85, Urbanisme, 1943, p. 7.



On enseignera alors dans les années 50 du XX^e siècle aux nouveaux architectes que « *l'épaisseur du bâtiment [...] doit être avant tout fonction de l'éclairage* ». ⁷² et que « *la plus faible épaisseur* » est « *la meilleure pour des raisons d'ensoleillement* » ⁷³.

6. A L'échelle de l'appartement : le logement salubre

Le logement moderne pour la masse est par essence minimal pour pouvoir être offert au plus grand nombre mais l'avant-garde qui le met en forme ne conçoit la réduction des surfaces de la maison que conjointement aux conditions hygiéniques optimales qu'elle doit impérativement offrir à ses occupants.

« *S'interroger sur l'habitation minimale, explique Walter Gropius, c'est s'interroger sur le minimum élémentaire d'espace, d'air, de lumière, de chaleur dont l'homme a besoin pour que son habitat ne soit pas un frein au plein développement de ses fonctions vitales. Il faut un minimum de modus vivendi au lieu d'un modus non moriendi* » ⁷⁴.

« *Enseignez à vos enfants que la maison n'est habitable que lorsque la lumière abonde* » ⁷⁵ professe Le Corbusier dans son « *manuel de l'habitation* ».

C'est cette conviction, que partagent les reconstruteurs tunisiens, qui permet de comprendre que la mise en forme de l'appartement du *Zodiaque* est largement conditionnée par la recherche d'une grande perméabilité à l'air et au soleil. Ils tiennent ainsi à préciser dans le texte de présentation de leur appartement que « *trois pièces sur quatre prennent jour sur la façade Sud-Est* ». ⁷⁶ La condition athénienne : « *il faut exiger des constructeurs une épure démontrant qu'au solstice d'hiver le soleil pénètre dans chaque logis au minimum deux heures par jour* » est ici plus qu'accomplie ⁷⁷.

Ils ne sont pas sans indiquer également que « *les logements seront parfaitement ventilés disposant d'au moins deux façades, l'une au sud-est, l'autre au nord-est* » ⁷⁸. Prépondérante dans l'œuvre des reconstruteurs, la ventilation que permet ici la forme traversante, fera l'objet du onzième article du cahier des charges établi pour le deuxième lotissement *El Menzah II* : « *Article 11: La disposition des pièces d'habitation et de séjour des appartements doit permettre leur ventilation transversale* » ⁷⁹.

Mais voici le détail qui mérite ici d'être relevé. En haut de l'ouverture de chaque pièce de leur appartement, les architectes placent un petit percement carré de 20 cm de côté qui fait resurgir les paroles de Francis Jerrold « *l'air immobile des saisons chaudes* ». (fig. 22).

Efficace pour rafraîchir les pièces par évacuation de l'air chaud en hauteur, c'est le même percement que nous pouvons régulièrement rencontrer dans l'œuvre de la reconstruction, notamment dans les écoles franco-arabes où dans les logements « *de type musulman* » et qui

⁷² Rambert Ch., 1956, p. 10.

⁷³ Gutton A., 1954, p.101.

⁷⁴ Gropius W., 1995, p. 77.

⁷⁵ Le Corbusier, 1977, p. 96.

⁷⁶ Archives diplomatiques de Nantes, Cabinet technique 433. Reconstruction, plan d'aménagement de Tunis, mai1945- février1947, *Deux immeubles à Crémieuxville*.

⁷⁷ Le Corbusier, *La charte d'Athènes...* opus cité, p. 50.

⁷⁸ Archives diplomatiques de Nantes, Cabinet technique 433. Reconstruction, plan d'aménagement de Tunis, mai1945- février1947, *Deux immeubles à Crémieuxville*.

⁷⁹ A.N.T., Boîte 62, Versement 74, année 2008, Cahier des charges imposées aux constructions à élever sur les lots destinés à la construction de grands immeubles d'habitation. Lotissement d'El Menzah Etat II. Commissariat à la Reconstruction et au Logement, p. 3.

nous rappelle qu'en sillonnant la Tunisie à leur arrivée, ces architectes avaient été là encore attentifs à une architecture locale, parfaitement adaptée au climat⁸⁰ et dont ils empruntaient ce dispositif de régulation thermique.



Fig.22. Percement haut présent au-dessus des ouvertures des pièces de l'appartement du « *Zodiaque* ». Source: photos de l'auteure, 2020.

6.1. Modélisation hygiéniste des pratiques domestiques

Les dispositifs favorisant ensoleillement et aération ne sont pas les seules traces matérielles de l'idée hygiéniste qui habite le logement moderne et avant lui le logement ouvrier puis social. La notion d'hygiène, nous dit Christian Moley⁸¹, à ce sujet, lorsqu'il analyse la genèse de l'habitat collectif, signifie tout à la fois « *une vertu bienfaisante, un rapport au corps associé à des pratiques* » comme l'exercice physique et la toilette mais aussi des tâches ménagères de nettoyage, ainsi qu'un « *ensemble de conditions matérielles permettant son accomplissement* », c'est-à-dire, l'ensoleillement, l'éclairage et le chauffage mais aussi la présence des points d'eau et des équipements sanitaires ou le revêtement des surfaces par le carrelage et la peinture, etc.

Le triplet des pièces humides munies de leurs appareils sanitaires se présente dans ce sens comme une composante essentielle de l'appartement du *Zodiaque* mais aussi du prototype de l'habitation standard sur la base duquel sont conçues toutes les variantes des logements de « *type européen* ». Le groupement des trois pièces manifeste clairement la conception économique de l'appartement dont témoignent les reconSTRUCTEURS en ces termes : « *une économie dans la construction est assurée par la réalisation, aujourd'hui classique du « bloc-eau », la cuisine, la salle de bains et les W.C. étant contigus, ce qui simplifie la construction en série, des appareils sanitaires, de cuisine et de chauffage, et réduit au minimum le nombre et la longueur des canalisations d'adduction et d'évacuation* »⁸².

⁸⁰ Narjes Ben Abdelghani et Leïla Ammar, « Maison à cour et logements de recasement pour les populations musulmanes en Tunisie pendant la reconstruction, 1943-1955 », *Al-Sabîl : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines* [En ligne], n°5, Année 2018. URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=4271>

⁸¹ Moley Ch., 1991, p. 150.

⁸² Zehrfuss B, 1945, p. 51.

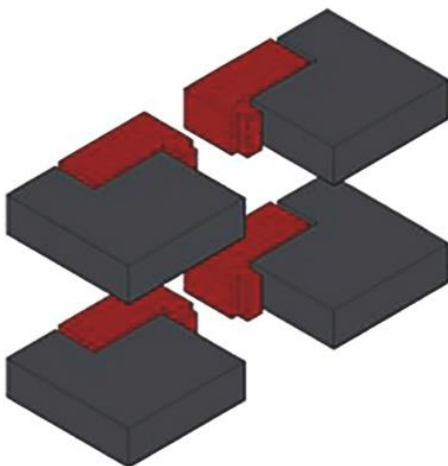
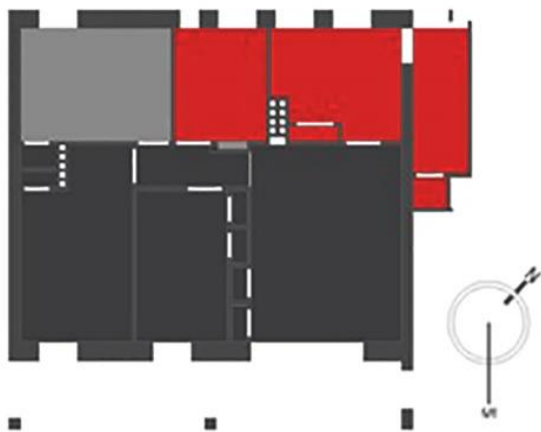
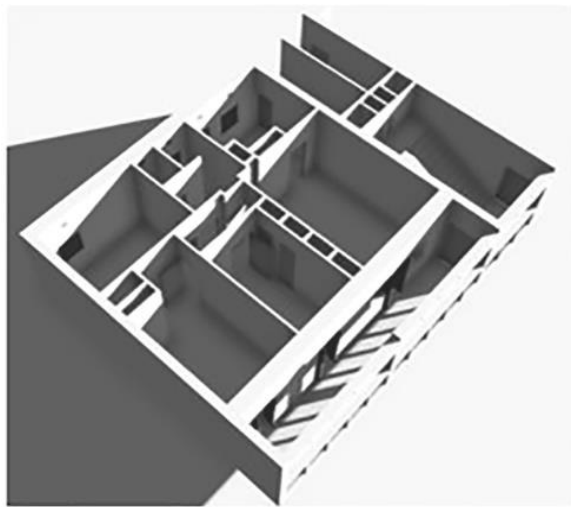


Fig. 23. Assemblage des appartements de l'immeuble « le Zodiaque » sur la base d'un jumelage au niveau du bloc-eau. Source : Dessins de l'auteur.

Mais le bloc-eau, dit par sa présence même, par la proportion de l'espace qui lui est assigné dans la maison, l'importance que donnent ses concepteurs à la question de l'hygiène, associée cette fois à la propreté du corps et à la propreté de l'espace habité.

Utiliser l'eau pour se purifier n'est pas une nouveauté, l'humanité partage le geste. Mais le logement moderne substitue aux pratiques et à leurs espaces réceptacles qui diffèrent au grès des contextes culturels, Une configuration spatiale et Un ensemble codifié de pratiques dans une « machine à habiter ».

« Machine », comprenons par-là, rationalité, efficacité et standard mais il est toujours utile de garder à l'esprit que la machine qu'on voulait universelle avait tout de même été inventée dans un contexte en particulier.

L'appartement du *Zodiaque* illustre la recette moderne à travers un ensemble de hiérarchisations qui président à l'agencement de ses sous-espaces. D'abord une bipartition claire entre les espaces de séjour et les espaces de service occupant respectivement les deux façades de l'appartement.

Et dans la continuité de cette idée, il est difficile de ne pas voir, ensuite, dans la relation spatiale qui existe entre la cuisine et le séjour (lieu programmé pour la prise de repas entre autres), un écho aux déclarations d'Ernst May au sujet de ses logements à Francfort, innovants et exemplaires dans les années 20. « *L'on construisait autrefois chez nous* », dit-il, « *comme partout ailleurs, des cuisines habitables en mettant dans un coin quelconque de la pièce un fourneau : la buée s'échappant, non seulement imprégnait toute la pièce d'humidité, mais la rendait aussi peu confortable que possible. Il fut donc procédé peu de temps après à un perfectionnement qui consistait à enfermer la partie ménagère dans une niche où les vapeurs se trouvaient aussitôt absorbées, au moins en partie, par un manteau de cheminée. Mais cette solution ne présentant aussi qu'un compromis, nous sommes allés plus loin : nous avons mis un mur devant la partie devant être*



habitée et la niche de cuisine et avons ainsi obtenu une petite cuisine ou l'on peut travailler, et une pièce habitable totalement séparées »⁸³.

Dans *le Zodiaque*, le recours à une paroi séparative entre la cuisine et le coin de la prise des repas signifie nécessairement le choix d'isoler, pour une optimisation hygiénique, les deux espaces à la manière de E.May qui parlait d'une « *petite cuisine ou l'on peut travailler, et une pièce habitable totalement séparées* »⁸⁴.

Ces mots devraient nous rappeler, de manière générale, que la configuration de l'appartement, sous forme d'un agrégat de pièces monofonctionnelles exprime clairement l'approche rationnelle qui préside à la conception de la cellule moderne et qui tend à organiser et à isoler les activités domestiques dans des cases distinctes comme elle a conduit, à une autre échelle, à codifier quatre fonctions urbaines et leur avait attribuées des périmètres distincts.

La formule s'accomplit donc davantage par la séparation des espaces destinés à l'hygiène du corps, l'hygiène du linge et celles associées à la préparation culinaire.

Ch. Moley avait noté à ce sujet que la mise en place du logement collectif en immeuble relevait d'une « *modélisation de l'habiter* » selon une « *hygiène physico-morale* » qui « *tend à y séparer les personnes, leurs activités et leurs lieux en fonction de leur statut axiologique et selon des systèmes de partition spatiale* »⁸⁵.

Enfin, l'approche rationnelle est dans une large mesure guidée par l'idée d'un minimum efficace qui est donné à vivre. Souvent, les propos de l'avant-garde nous présentent l'économie des surfaces comme un avantage. Argument ou conviction, là n'est pas la question. L'idée est que des valeurs défendues par eux comme la libération de l'homme et particulièrement l'émancipation de la femme sont associées à la réduction des parcours à effectuer et à la petitesse des espaces à entretenir chaque jour dans la maison.

C'est cette toile de fond qui permet de comprendre que le meuble effacé dans le mur pour une raison première, celle de ne plus compter son encombrement dans les surfaces habitables devient le moyen, dans la « machine à habiter », d'alléger les tâches ménagères.

« *Dans les logements standards du service de l'Urbanisme, en ce qui concerne le mobilier, les garde-robes, les buffets, armoires et bibliothèques font partie intégrante de la construction et sont disposés dans les murs* »⁸⁶ disent les reconSTRUCTEURS à ce sujet car « *ils font gaspiller la place disponible* ». Ils expliqueront ensuite sous le titre significatif « *Utilisation et entretien faciles pour réduire au minimum la fatigue et la durée du travail de la femme, ménagère et mère* » que « *les meubles effacés dans les murs permettent des lavages et essuyages rapides et suppriment les « nids à poussière »* »⁸⁷.

L'efficacité hygiénique rejoint l'idéal de libération. Deux des promesses d'un logement moderne transposé à Tunis.

⁸³ May, E., 1930, p. 8.

⁸⁴ May, E., 1930, p. 8.

⁸⁵ Moley Ch., 1991, p. 179.

⁸⁶ Zehrfuss B., 1945, p. 51.

⁸⁷ Zehrfuss B., 1945, p. 51.



Conclusion

Le modèle du logement moderne pour la masse, dont la charte d'Athènes fait la promotion, s'installe dans les années 40 en Tunisie pour annoncer un nouveau paysage urbain contrastant avec ce qui a précédé et ressemblant fatalement à tous les paysages des villes du monde qui avaient opté elles aussi pour la recette des « *temps nouveaux* ».

Portant plusieurs promesses pour l'homme du XX^e siècle, le modèle moderne s'associe à un ensemble de formes prototypiques dans lesquelles ces promesses prennent corps et se déploient ainsi dans l'espace habité depuis l'échelle de la ville jusqu'à l'échelle du mobilier.

Parmi celles-ci, la santé et le bien-être psychologique de tous les habitants s'associent à une pensée hygiéniste hégémonique qui façonne largement cet espace « machine », pensé pour fonctionner efficacement, établi sur la base de la norme et de la standardisation ; standardisation de l'espace domestique et de ses pratiques que l'architecte inculque désormais à un habitant « type ».

Mais le modèle n'échappe pas au contexte dans lequel on le transpose. Son application reflète un univers doctrinal riche et hybride qui nourrit ses concepteurs et une place privilégiée qu'occupe le vigoureux soleil tunisien.

Les variations qui lui sont apportées et le jeu des contraintes qui façonnent des formes autres, parfois inédites, nous permettent de réaliser la valeur de cette première production tunisienne à *El Menzah*, observée par nos yeux contemporains.

Scrutée à la lumière de l'évolution des problématiques architecturales et des relectures du modèle moderne, considéré désormais avec du recul après les premières réactions post-modernes, l'opération tunisienne est actuelle à plus d'un titre et porte en elle, des réponses qui méritent d'être saisies.

Il faudrait cependant se rappeler que sur cet ancien territoire outre-mer d'une France coloniale qui y exporte et le modèle et ses concepteurs, les tunisiens ne participent pas à cette pensée nouvelle sur l'habitat qui inaugure pour eux un nouveau mode d'habité, venu d'ailleurs et devenant depuis une norme automatiquement perpétuée.

Il est alors temps, nous pouvons l'affirmer avec certitude, il est temps qu'une véritable pensée située et contextuelle voit le jour.

Les démonstrations architecturales réussies d'une approche régionaliste critique (au Japon et dans les pays scandinaves par exemple) ont permis de souligner l'absurdité du caractère universel de la recette moderne de l'habitation mais de saisir au même moment qu'il ne s'agissait ni de la rejeter en bloc ni de l'acclamer mais de développer ses promesses et de dépasser ses limites.

Dans cette perspective, et le modèle exogène qui s'installe sur la terre tunisienne et les traditions constructives émanant d'une intelligence locale des lieux sont incontournables pour engager une réflexion actuelle qui permettrait à la pratique architecturale de se régénérer.



Bibliographie

Archives Nationales de Tunisie, SG14/12/5, Notes sur l'orientation des études de l'urbanisme pour la reconstruction de la Tunisie et des plans d'aménagement des villes effectués par Mr Zehrfuss architecte en chef du gouvernement, Folio 2, Notes sur l'orientation des études de l'urbanisme pour la reconstruction de la Tunisie.

Archives Nationales de Tunisie, SG2/158/3, Rapports et comptes rendus relatifs à l'état des travaux de reconstruction à Sousse et à Bizerte, Folio 40, *Rapport sur l'urbanisme en Tunisie*, service d'architecture et d'urbanisme, 1944.

Archives Nationales de Tunisie, SG2/158/3, Rapports et comptes rendus relatifs à l'état des travaux de reconstruction à Sousse et à Bizerte, Folio 85, *Urbanisme*, 1943.

Archives Nationales de Tunisie, Boîte 62, Versement 74, année 2008, Cahier des charges imposées aux constructions à élever sur les lots destinés à la construction de grands immeubles d'habitation. Lotissement d'El Menzah Etat II. Commissariat à la Reconstruction et au Logement.

Archives de la Municipalité de Tunis. Dossier RVN2752/1953.

Archives de la municipalité de Tunis. Dossier RVN9759/1953.

Archives diplomatiques de Nantes, Cabinet technique 433. Reconstruction, plan d'aménagement de Tunis, mai1945- février1947, Deux immeubles à Crémieuxville.

ALAZARD Jules, HEBERT Jean-Pierre, 1961, *De la fenêtre au pan de verre dans l'œuvre de Le Corbusier*, P.V.P, coll. Actualité du verre, Paris.

BEN ABDELGHANI Narjes, AMMAR Leila., 2018, « Maison à cour et logements de recasement pour les populations musulmanes en Tunisie pendant la reconstruction, 1943-1955 » in *Al-Sabîl*, n°5, [En ligne] URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=4271>

BEN ABDELGHANI Narjes, 2016, *Présence moderne en Tunisie. Le système de l'immeuble collectif d'habitation pendant la reconstruction. El Menzah I 1943-1953*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'Architecture, Ecole Nationale d'Architecture et d'urbanisme de Tunis.

BLACHERE Gérard, 1953, « Discours d'inauguration » in *Le petit matin*.

BONILLO Jean-Lucien (dir.), 2006, *La modernité critique autour du CIAM 9 d'Aix-en-Provence*, Imbernon, Marseille.

BOUDON Philippe (dir.), 1991, *De l'architecture à l'épistémologie : La question de l'échelle*, Presses universitaires, Paris.

CASTEX Jean, DEPAULE Jean-Charles, PANERAI Philippe, 1977, *Formes urbaines : De l'îlot à la barre*, Dunod, Paris.

CHOAY Françoise, 1998, « Pensée sur la ville, Arts de la ville », in *La ville de l'âge industriel. Le cycle haussmannien*, Seuil, Paris. p.170-249.

CHOAY Françoise, 1972, « Semiologie et urbanisme », in *Le sens de la ville*, Editions du Seuil, Paris.

DELOGE Michel, 1948, « Aménagement et développement des collectivités (suite). Le groupement d'urbanisme de Tunis », in *Bulletin économique et social de la Tunisie*, n°23, p.70-72.

DELOGE Michel., 1955, « Les perspectives de l'urbanisme de Tunis », in *L'Architecture d'Aujourd'hui (Afrique du Nord)*, n°60, p. 86-89.

DHOUIB Houneida, 2010, *La reconstruction en Tunisie de 1943 à 1947*, Thèse de doctorat en Histoire de l'art, Histoire de l'architecture moderne et contemporaine, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.



- HERBE Paul, 1948, « Bilan », in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°20, p. 121.
- DUMONT Marie-Jeanne, 1999, « L'invention d'un programme : le logement populaire » in *Paris 100 ans de logement. Eau et gaz à tous les étages*, Edition du pavillon de l'Arsenal, Paris.
- FRAMPTON Kenneth, 2006, *L'architecture moderne*, Thames & Hudson, Paris.
- GIEDION Sigfried., 1990, *Espace, temps, architecture*, Denoël, Paris.
- GROPIUS Walter, 1995, *Architecture et société*, Editions du Linteau, Paris.
- GUTTON André, 1954, *Conversations sur l'Architecture II*, Editions Vincent, Fréal & Cie, Paris.
- HERBE Paul, 1948, « Bilan », in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°20, p.121.
- HUET Bernard, 2003 *Sur un état de la théorie de l'architecture au XXe siècle*, Editions Quintette, Paris.
- JERROLD Francis, 1948, « Tunis », in *L'Architecture d'Aujourd'hui (Tunisie)*, n°20, p.18-28.
- JERROLD Francis 1948, « Tunis », in *L'Architecture d'Aujourd'hui (Urbanisme)*, n°7-8, p. 88-89.
- KASSLER Elisabeth, 1984, *Modern gardens and the landscape*, The Museum of modern art, New York.
- LE CORBUSIER, 1957 (première édition 1943), *La charte d'Athènes*, éditions de minuit, Paris.
- LE CORBUSIER, 1977 (première édition 1923), *Vers une architecture*, éditions, Arthaud, Paris.
- LE CORBUSIER, 1994 (première édition 1930), *Précisions sur un état présent de l'architecture et de l'urbanisme*, éditions G. Crès et C^{ie}, Paris.
- LOUPIAC Claude, MENGIN Christine., 1997, *L'architecture moderne en France. Tome 1 : 1889-1940*, Picard, Paris.
- MAX. Alfred, 1976, « Babel et Babylone. le logement comme monument », in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°187, p. 41-42.
- MAY Ernst, 1930, « La politique de l'habitation à Francfort-sur-le-Main » in *l'Architecte*, n°1, p.1-12.
- MOLEY Charistian, 1991, *L'immeuble en formation. Genèse de l'habitat collectif et avatars intermédiaires*, Mardaga, Liège.
- RAMBERT Charles, 1956, *L'Habitat collectif. Problème urbain*, Editions Vincent, Fréal et Cie Editeurs, Paris.
- REMON Michel, 1978, *La façade épaisse*, Édition Copédith, Paris.
- ZEHRFUSS Bernard, 1945, « Habitations standard à 3 et 4 pièces. Principes d'établissement » in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°3, p.51.
- ZEHRFUSS Bernard, 1945, « Reconstruction en Tunisie », in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°3, p. 43.
- ZEHRFUSS Bernard, 1950, « La construction en Tunisie », in *Annales de l'Institut technique du bâtiment et des travaux publics*, n°135, p.3-20.
- ZEHRFUSS Bernard, 1973, *Vie d'architecte*, tapuscrit autobiographique.,
- ZEHRFUSS Bernard, 1948, « Etudes et réalisations d'Architecture et d'Urbanisme faites en Tunisie depuis 1943 », in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°20, p.16-18.
- ZEVI Bruno, *Langage moderne de l'architecture*, 1991, Dunod, Paris.
- “Housing Estates in the Berlin Modern Style. Nomination for inscription on the Unesco world heritage list janvier 2006”, consultée le 20 mai 2015.
- URL: <http://whc.unesco.org/uploads/nominations/1239.pdf>